Section Patrimoine

C.I.S.

N° 31

Les associations

le football à Longpré

la balle au tamis à Allery

les pompiers à Condé

le théâtre à Huppy

dans la communauté de communes de la région d'Hallencourt

Quint j'ai c'minché à juer au fote bal

In dix neu chin quarinte chonque j'étoais interne à ch'collège d'Advil. À chés récréations, on n'avoéme l'droét d'juer qu'din l'tchote cour. Comme su l'côté ch'étoait chés classes aveuc granmint d'carrieux, on n'avoait point l'droét ed juer aveuc un ballon.

On nous sonmes mis à juer au fote bal aveuc eine vieille balle ed tennis. Aveuc des habits posés à terre, on martchoait chés buts, pi ché deux meilleurs joueux étoaitent coisis comme capitaines. À eux après d'coisir leus joueux, en prenant chatchun leu tour, dins ch'groupe qui voloait juer.

In ch'temps lo, el t'gère al étoait à peine finie, ch'étoait chés restrictions. On n'avoéme point d'solés, on z'étoémes queuchés aveuc des galoches. À juer au fote bal aveuc eine tchote balle d'sus un terrain in escarbille, chés bos à galoche il'avoétent point belle. Malgré chés dâches qui avoaitent été tapées d'sous, chés bos étoaitent vite usés.

Un queu, au liu ed taper dins l'balle, j'ai tapé dins l'galoche ed min n'adversaire, a foait un drôle ed bruit : j'avoais min bos à galoche cassé in deux. Ech jeudi d'après em'mère al est v'nue m'vire comme tous le sjeudis : quint elle a vu mes galoches cassées, al o foait eine vie du diab après mi : qu'a n'avoait point d'sinse d'berziller ses queuchures à juer au ballon, quint on avoait un mo d'tchien à trouver ed quoi s'queucher. j'ai m'su foait r'monter mes bertelles… Pi o z'on été vire pour n'acater d'zeutes. heureusemint ach troésième magasin qu'on o foait, ech marchand i m'in o dégotté eine poaire dins s'n'arrière boutique quint em mère a y o promis d'li apporter eine live ed beuure. Em mère, in s'in allant a mo foait promettre de n'pu juer au fote bal aveuc. Ché comme o qu'ej m'ai su mis à warder chés buts. Impétcher eine balle ed tennis ed rintrer dins un but, même si l'est point d'trop largue, a n'est point si facile qu'o. Àch ju lo, j'ai apprint à avoèr du réflex, pi eine certaine adréche.

Quéques énées après, on z'avons jué disn l'grande cour aveuc des ballons pu gros. j'étoais toujours gardien d'but. On a formé eine etchipe junior pour contre ed'z'eutes lycées, mais on n'avoait point d'sous pour acater des étchipmints. J'avoais réussi à m'acater des queuchures à crampons aveuc m'n'argint d'poche : des queuchures aveuc des bouts bien durs épi des crampons in tchuir tapés dins l'esmelle aveuc quate pointes. Min maillot, ch'étoait un viu pull-over ; mes queuchettes : cholles que j'métoais dins me bottes pour aller à l'cache. Zeutes joeux avoaitent dégotté des c'mises blanques dins chés armoères d'leu pérints.

Un queu qu'on juéme contre ech lycée d'Amiens, not prof ed gym i nous o dit qu'on n'soerème point chés pus fort, mais qu'on soeréme chés pus propres ! Étoait vrai ! Ez'amiénois i z'avoétent des maillots d'fote ball mais tellement passés qu'i n'avoétent pu d'couleur. Ech ballon, ch'étoait eine vessie in cooutchouc, dins eine inv'loppe in tchuir aveuc un lachet pour el fermer : a n'étoait point aisé à gonfler, pi quint i pluvoait ech ballon i dév'noait lourd épi glinchant comme eine savonette.

J'avoais eine vingtaine d'énées quint on m'o d'mindé pour juer in club : j'ai dit d'accord. J'em souviens coère d'ech premier match : un match amical à l'fin du moé d'eut. On m'o donné ein etchipmint : un gros maillot d'maine d'laine tricoté à l'main, eine tchulotte trop grande pour mi, des queuchette r'prisées, heureusemint j'avoais mes queuchures. I faisoait eine caleur du diabe. Ech suait, d'sous min gros maillot, des gouttes comme min poing. Ech terrain i l'étoait dur, chés crampons i rintroaitent dins mes pieds.D'plus, i avoait troés moés qu'j n'avoais point jué ; pi au matin j'avoais rintré deux queriotées ed' récolte à l'moéson. J'étoais roéde comme un pache-lachets. Ej n'ai point foait boéne impression, mais i m'ont wardé quint même.

Ech diminche d'après on z'allons juer dins in poéyi you qu'ech terrain i l'est tondu par chés vaques. I avoait chonq minutes qu'ech match i l'étoait eqminché qu'ej sus obligé ed plonger pour arrêter ech ballon : j'ai écrasé aveuc m'poitraine un bousot tout frais. j'ai été impoisonné el reste d'ech match : j'n'avoais point d'eute maillot à canger. Pi quint ej l'ai r'tiré ch'bousot, i l'avoait passé in travers, j'én'avouais plein m'pieu, pi point grand'cose pour s'laver. À ch'momint lo, chés vestiaires, quand i en avoait, ch'étoait des viux wagons pi y'avoait point d'yeu souvint.

J'em souviens itou d'un queu you qu'on avouait été tcheurre à l'dernière minute un arrière ed l'etchipé réserve pour rimplacher un joueu débistraque, in ch'temps lo y avouait point d'rimplachant : el première foés qu'i touche ch'ballon, i tché su l'tchu. A m'sembe drôle pi i vient à côté d'mi, i s'adosse à ch'potieu d'but pi i n'bouge pu : i l'étouait seu comme eine bourrique, on la foait seurtir, valoait miu juer à dix.

J'ém souviens coère d'un incident, chés buts i z'étoaitent in bos. À forche d'êtes à l'pleuve, pi au solé, el barre d'in heut, a n'étoait point toujours droite, al plongeoait au mitan. Un queu, in seutant

pour erpousser ch'ballon, j'em su accreuché à l'barre in r'tchéyant. V'lo l'barre berzillée in deux. Ech match i l'o été arrêté. Ech l'arbitre i l'o donné un quart d'heure pour réparer. Y o quéqu'un qu'o courru à l'boutique d'ech quérron pi qu'est r'nu aveuc eine planche, un martieu pi quéques pointes pour réparer ch'but.

Y o chinquante ans on n'avoème point chés conditions d'inhui mais on nous amusoèmes bien avec gramint d'camaraderie.

Pierre Barbette, gardien de but de l'équipe d'Hallencourt

Ary, min pouays

Mi, j'sus d'Ary. Y a point d'quoi s'in vanter. Avec tout ch'quo z'intind dire. Je n'dis point qu'j'sus point un molé pus fou qu'un eute mais o vit bien avec. Et pis dans la vie, un molé d'folie a n'foét d'maux à personne.

Ch'est lo qu'j'ai apprind à rire, à braire, à marcher, à courir, à lire, à écrire, à compter. D'Routis à chés Crupes, d'ech tchot Moscou à l'Fontaine du Hamé : ch'est Ary.

Quand j'arrive et pis qu'ej voé no clotcher, je n'sus pus l'même. Ech su sur min terrain, ej su avec des gins comme mi, qui croétent à Fifine, à chés histoères d'ech Mawais, qui ont lu Armand Maillard, Henri Guidon et pis Arthur Lecointe.

R'beyez no rivière, qu'alle vo d'un bout à l'eute in s'prom'nant (même si y a point d'yeu à ch'momint chi). Alle foait tellemint partie d'nous é quéques foés a s'invinte dins chés caves. Avant alle faisouait la course avec ech train, même à certains indroés, alle passouait in d'sous mais a savouait bien qué s'n'étouait qu'un ju. A fouait ène belle vallée et chés gins du Quayet, y z'ont ène vue panoramique su chés Crupes, ech bos d'Cambos, l'route du tréport et pis l'Chinm'tière. Dins ch'fond, y sont bien anichés à l'abri d'chés grands vints.

N'in trouvez-vous des pouays avec autant de tchotes ruelles : d'elle reulette à l'allée Laquette, du Cocriamont au Bocquet, chés moésons y sont muchées. Tout l'monde s'y sint bien. D'ech tchot Moscou à l'allée Lagache in passant par ech tchot Pont, l'allée Mariotte, o pourroué coère n'in dire des rues avec des noms d'ichi : rue à Tchiens, Tcheu d'Vaque, l'cavée Charles Sueur, chu cmin neu, el Guliotte. Et pis tout autour des tchots bos. Oh, ch'n'est point ène forêt mais à ch'bieu temps et pis à l'automne qu'est ti bieu vu d'in-heut.

O z'avons yeu nos honmes plus ou moins connus : Albert Lefèvre ech présidint du Conseil Général, Sinoquet ch'musicien, chés peintes Descamps et Thomson, ch'curé gavois avec es torpédo et pis Arthur Lecointe.

Tout o ch'est no pouays, ch'est Ary.

Qu'il est bieu no pouays quand o z'y est né et pis qu'o l'erbaye avec les yux d'l'amour.

Francis d'Ary

Mod' d'emploé

Ouais, o n'in sommes ! Tertous autant qu'o sommes lo ! Nan, ène dites point qu'est impossibe. Sié, o z avez pouéyé pour ène n'êtes.

J'em démande ecmin qui faisouaitent avant mil neuf chint un. Edvant ch'étouait ène étchipe, ène binde, mais o n'savouait point d'trop bien cmin s'y prinde pour s'organiser. Achteure, tout un chatchun, i n'in foait partie d'ène et pi même d'plusieurs. Ch'est chés combattants, chés footballeux, chés artistes, chés anciens, chés jon-nes, et pis plein d'eutes associations d'gins ed tous sins.

Nous, in exempe, o sommes à troés : ti, li et pis mi, eh bien o formons ène étchipe. Ti, ch'est ch'présidint, li ch'est ch'secrétaire et pi mi ch'est ch'trésorier, ouais pace que y n'in feut un pour incaisser chés cotisations. O comminche par donner un nom. Nous ch'est s'ro : Tilimi. Quoi qu'o z'allons fouaire : d'abord y feut n'in parler chacun dit sin mot : est quéque foés bien long pour savoér ech qui vo n'in r'torner. Lo o n'sommes qu'à troés, eq si o multiplioait par dix, ch'est un tintamarre ed tous les diabs, même que ch'secrétaire i n'peut point toute écrire su sin papier qui faudra r'copier su sin bieu cahier.

Mais déjo pour acater ch'cahier, y feut des sous, alorse lo ch'est ène tchestion qu'al est essentielle. Y feut donner l'montant d'el cotisation. Pour l'un ch'est trop tcher, pour l'eute a n'est point assez. Y feut coper l'poère in deux pour eq tout l'monde soé contint.

Quant a roule, tout y va bien, mais quéques foés, y a un grain d'sab qui s'met à travers et pis lo ou bien o z'y met chacun du sien ou bien ch'est la débaque.

Pour nous, enhui a vo assez bien, alorse quittons lé aller !

Francis d'Ary

Cho't tchaisse à feuvettes

Quante oz est piot, o n'pinse qu'à sé juer. Est bien normal. Min piot frère et pi mi, oz avoème fabritché éne éspèce éd luge, aveuc éne tchaisse eq papa il avouot tétchupérée, pour mette des feuvettes séques. I disouot qu'i n'y avouot point miu qu'du bos pour é-zzés wardeu au sé, pi longtemps. Au risque d'érchuvoér éne tricotée, oz avoéme cleué deux planches in long édsous chot tchaisse, pour qu'al glinche bien dsu chés neiges. Éddin, oz avoéme mis chatchun éne tchote planche pour noz assir. Pi o z'avoéme été à l'pature Larion, leu qu'i y avouot des roéyons asseu heuts. I faisouot un frouod d'leu ! Pi oz avons glinché dins chés neiges.

Au début, tout allouot bien. Mais à forche, cho't tchaisse al s'a déwerwigné. Oz avons insisté, alors al s'a berzillé. Min piot frère qui n'avouot qu'des botillons, i s'a rtrouvé à pieds décoeux dins chés neiges. I faisouot des cris d'brulé ! Pi i n'értrouvouot pu ses coeuches qui s'avoaitent imberbouillé dins chés neiges. : éne situation d'misère. À coeuse éd ses coeuchettes trimpées, i n'a jamoais réussi à mette ses botillons.

Au rtour, aveuc Manman, a sa coèr bien passé. Mais aveuc éch père, a n'a point été tout drouot. Éch piot frère frigorifié, mi trimpé, pi cho't tchaisse à feuvettes égerglée… « Ch'est ch'pu grand ch'pu béte ! » qu'il a dit papa. J'ai rchu éne boéne randouillée, pi j'ai té coutcheu sans soupeu !

Ech Roland d'Hallencourt

O dit qua porte bonheur…

Él tchote Zélie al avouot mis sin bieu caraco blanc pi bleu aveuc un bieu cotron qu'il avouot des plis tout autour. Al étouot fin rétuse. Pi al étouot bien foaite. Y avouot quéques galibiues qui vnoai't souvint reudeu autout d'és moaison. Sin père, Tophane, i veillouot dsu s'fille, pasqu'al étouot coèr jone. A n'avouot qu'tchinze ans. Il avouot déjeu érporsui Tchot Marius aveuc un ramon. Tchot Marius ch'étouot l'fiu d'éch marchand d'carbon qui restouot au bout d'ech village.

Un eute coup, ch'tchot jonet lo, il avouot arrivé par ech corti, pi i dvisouot aveuc el tchote jonette à chl'hayure d'éch gardin. Tophane i zz'o vus. Il est parti à courir conme un bolide, armé d'un ramon coère un coup, in criant conme un fou, apreu ch'jone honme qu'il est parti tout courant, pi à toute vitesse étou, o povez m'croère.

Ch'étouot l'momint d'chés peumes à cite, pi i nn'avouot tchéques énes porites et pi noères qu'iz avoai't été laichées dsu chl'herbe. I nn'o éne poaire qui s'sont éberdlées sous chés gros brodtchins à Tophane, qui s'a étalé d'tout sin long in lachant sin ramon, pi in plantant sin long nez dins un bouzeu tout frais qu'Blanchette, leu vieille vaque, al avouot tchitté tchère éne poaire d'heures édvant.

J'én vous raconte point l'éteut d'Tophane ? imbrondjé d'és téte à s'bréyette, aveux plein ses mains d'bouzeus bien vérts. Va débréneu tout eu ! Un nactieux conme li, il a té calmé du coup, pi il a té laveu ch'pu gros à ch'bac éd ieu, lo qu'Blanchette al allouot s'rafraitchir. Il est rintré tout moneux à moéson, pi il o té s'ércangeu vite foait.

Deux ans apreu, Tchote Zélie a s'marioait aveuc Marius. Ch'étouot bien l'peinne éd s'enmerdeu parélmint, mais… o dit qu'a porte bonheur !

Ech Roland d'Hallencourt

J'sus un horzain

J'sus un horzain, mais uniq'min d'el tchestion d'ech canton, car j'pinche com vous eutes. Ech Grand Gérard, il so bien, pisque ché li qui m'o invité à vo réunion ed Bailleu qu'al parlouait d'el djerre 70. I savoit qu'tou o cha m'intéressoait. O z'ons gagné ech concours « Champion poéyis d'Somme » avouec deux eutes acharnés d'Oésemont in 2001. Oz i parle ed 'traditions, coutumes, ed'viux contes et légindes, ed chés sites et chés monumints r'martchables, ed chés sports du timps ed no tayons, un peu comme vous eutes. Cha no z'a valu chom médaille d'ech Conseil Général r'mise par ch'député de l'circonscription. J'travalle là-bos ed puis quérante zénées. J'ai comminché comme arpette al pharmacie, pi j'sus v'nu commis pharmacien comme i disent chés gins, tout comme ech Pierrot Sueur, ech fiu à Paul et Moricette et pi ech brav Alfred qui travailloait chez M'sieu André Deschamps à Hallencourt..

Ed plus, j'ai fouait parti ed chés fous d'Ary quéques timps. j'habitoais dins l'moaison ed Nestor et Cécileu Douz'nelle là heut in face d'ech boulvard d'ech zallongés dins zénées 72 à 75, tout prêt d'ech Pont d'Hure à Marcel et M'dame Defente. À ch'l'époque lo, y avouait coère gramint d'commerces à Ary. J'ai connu Tchot Doère, Tchot Mond, chez Ducatel, el Poste, ech Roland Lecointe marchand d'querbon, ech café Dudule, ech café d'l'aubergiste M'sieu Berthe, el Coop Union, el boulangère pi coère ed z'eutes : ech Jean Cleude Blondin ech manchon avouec sin franc parler qui disoait à l'attention de ch'l'arbitre ed foot : « T'o mis un tchot poé germer dins tin sifflet », et pi chés joueux d'foot ed chés zénées 70. O z'avons souvint danché sur l'air de 'Bimbo', ech Jean Marie Vacossaint cantant et danchant Claude Françoés.

Épi quand j'étoais piot, je m'ramintuve de ch'tiot mawais d'Ary : ech l'Arthur Lecointe, i passoait dins no région d'vallée d'Nièvre, ech bercieu d'ech l'Impire d'chés Frères Saint, pour vinde chés assurinches 'El populaire' i m'sembe. J'sus né à Fich'court dins l'moderne maternité Saint Frères pour l'époque, mais j'restouais à Saint Léger ou coère Harondel pour chés fouteux ou chés tiss'rands ed chés fabriques. Vos imprimeu ed chés cootrindus qu'o nous deunez, ech Didier Malherbe, il est d'là bos, ses pérints i t'nouaitent inne Ruche Picarde, épi coère vo marister, Gérard Vintalon, itou, o sonmes allés à ch'collège ed'Domart, mais ch'qui m'turlupine ché qu'à s'n'age, i va coère à l'école, chéti qu'chés maristers i sont coère pu bête eq nous eutes ? Gramint d'gins d'part ichi y zétoiatent dins min collège : ech Francis Berthe, ech marister ed Limeux : Christian Duboèle (li i l'a du avoèr sin certificat, i n'va pu à l'école) Ech maire d'Hallincourt : m'sieu Pierre Martin, i l'o passé quéques zénées aveuc mi.

Min père qui étoait itou commis pharmacien, i travailloait, dins chés zénées 40 à l'grande capitale à Péris. Il y o connu connu des gins d'Ary : inne dame appelée Girardot et pi Mémaine d'el famille avouec Alfred, j'croés ; M'sieu Hamiez Ulysse me n'avoait j'té quéques mots , p'téte que cha diro des souv'nirs à quéqu'un.

Naturelmint, j'sus pas tout à fouait d'vo génération, mais gramint d'souv'nirs vétchus, d'nostalgie font que j'sus toujours pressé d'vous r'treuver. Ché si agréable d'être entre z'amis plutot que de r'bayer chés navets qui pass'tent à no télé, quand o pinche qu'on poaie eine redevinche pour vir cho, qué malheur ! Même ech foot, chés joueux i voudrouétent intré dins chés buts aveuc leu ballon, quand on pinche qu'ech'Claude Lefebvre i t'invoéyoait inne pron'ne ed 45 mètres, i l'auroait tiré du heut d'el lingle d'ecmin d'fer, ech pauv goal i n'y auroait vu qu'du fu.

Bref, tout o pour vous dire qu'ej sus contint ed participer à vos réunions. Est-ce qu'j'ai mérité min verre ed'cid épi min morcieu d'wattieu battu ?

Gérard Labitte

Créer une association loi 1901

(D'après un document de la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France)

Vous souhaitez vous consacrer aux plus démunis, ou, simplement, réunir les adeptes de votre loisir favori. Pourquoi ne pas créer une association ? C'est moins compliqué qu'il n'y paraît. Ces conseils vous aideront à connaître quelques règles et à vous repérer dans le maquis légal et administratif.

On dénombre environ 800 000 associations "loi 1901" en France. Leur point commun ? Il s'agit de structures permanentes réunissant des personnes n'ayant pas pour but de se partager les bénéfices éventuels de l'activité. La liberté de s'associer est reconnue et protégée par la constitution de 1958. Certaines obligations doivent toutefois être respectées pour créer une telle structure.

1) La constitution de l'association

Les fondateurs

Si le nombre d'adhérents n'est pas limité, deux personnes suffisent pour créer une association (le président et le trésorier). Elles se répartissent alors les responsabilités et constituent les organes de fonctionnement (bureau, conseil d'administration). Une seule condition est nécessaire, qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale : disposer de la pleine capacité juridique. Les mineurs non émancipés ne peuvent donc, en principe, s'associer sans disposer de l'accord de leurs représentants légaux. Les personnes de nationalité étrangère disposent des mêmes droits.

Le nom et le siège social de l'association

Ils correspondent à l'état civil de l'association que vous envisagez de créer. Ces deux éléments permettent d'identifier la structure, et déterminent la circonscription administrative dont elle dépend. Si la liberté constitue la règle en ce domaine, vérifiez tout de même que l'appellation que vous convoitez n'a pas déjà été déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Si tel était le cas, vous n'auriez pas le droit d'utiliser le même nom. Le siège social est souvent installé au domicile de l'un des adhérents. Attention aux copropriétés : si le règlement de l'immeuble ou du lotissement interdit l'exercice de l'activité associative, vous ne pourrez y établir votre groupement.

Notre Conseil : Certaines associations doivent remplir des conditions supplémentaires pour exercer leur activité. C'est notamment le cas des associations sportives, qui ont l'obligation d'être agréées par leur ministère de tutelle. Renseignez-vous auprès de la fédération sportive à laquelle votre association est rattachée.

L'objet de l'association

On désigne sous ce terme, le but dans lequel vous avez créé votre association. En cette matière, votre seule obligation consiste à respecter l'article 3 de la loi de 1901 qui prohibe "l'objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou à la forme républicaine du gouvernement". L'interprétation de cet article a naturellement varié selon les époques. Aujourd'hui, par exemple, des associations de "mères porteuses" sont considérées comme ayant un objet illicite.

Les statuts et le règlement intérieur

La rédaction de statuts est obligatoire pour que l'association obtienne la personnalité juridique. Si le contenu de ce document est libre, l'usage veut qu'y soient au moins précisés la dénomination et l'adresse du siège social de l'association, ainsi que son objet et ses modalités de fonctionnement (conditions d'admission, organes de direction...). Pour vous faciliter la tâche, vous trouverez, dans les préfectures ou au ministère de l'Intérieur, des formulaires types qu'il vous suffira de compléter. Dans tous les cas, soyez aussi concis et simple que possible. Cette précaution vous évitera, ensuite, de devoir procéder à des modifications statutaires trop fréquentes. Si vous le désirez, vous pouvez prévoir, dans les statuts, la rédaction ultérieure d'un règlement intérieur qui viendra compléter le premier document.

2) Les formalités administratives

La déclaration

La déclaration est indispensable pour que l'association obtienne une personnalité juridique distincte de celle de ses fondateurs. L'intérêt d'une telle démarche ? Permettre au groupement d'agir en justice, d'ouvrir un compte en banque, d'employer des salariés... La déclaration doit être effectuée à la préfecture ou à la sous-préfecture selon la situation du siège social de l'association. N'importe quel membre fondateur peut s'en charger. Le dossier doit comprendre les pièces suivantes : - une déclaration ou lettre d'intention, établie sur papier libre en deux exemplaires. Ce document, daté et signé par tous les administrateurs indique le nom de l'association, son objet, l'adresse de son siège social, l'état civil des membres de son conseil d'administration ainsi que leur fonction ;

- deux exemplaires des statuts, datés et signés par au moins deux membres fondateurs ou administrateurs ;

- une attestation mentionnant l'accord du propriétaire ou du locataire du siège social de l'association.

Notre conseil : L'objet de l'association détermine les limites de sa capacité juridique :
un groupement ne peut agir que dans le but pour lequel il a été formé. Pour éviter toute difficulté, il est donc prudent de rester suffisamment général dans la définition de l'objet de votre association.

La publication au Journal Officiel

Cette formalité obligatoire doit intervenir dans un délai d'un mois à compter de la date de la déclaration en préfecture (ou en sous-préfecture). Vous pouvez vous en charger vous-même, en prenant contact avec le Journal Officiel, 26 rue Desaix, 75727 Paris cedex 15. Mais le plus simple est sans doute de compléter l'imprimé de demande d'insertion mis à votre disposition dans les préfectures. Dans ce cas, l'administration effectuera, pour votre compte, cette dernière démarche. La personnalité morale de l'association est acquise le jour de la parution au Journal Officiel.

3) L'assurance

Aussitôt formée, toute association peut voir sa responsabilité engagée. La structure doit évidemment répondre de ses biens propres (véhicules, matériels, équipements...), comme de ceux qui lui sont confiés, ou loués (locaux...). Par ailleurs, les activités du groupement et de ses membres peuvent causer un dommage à un tiers, ou à l'un des adhérents. Aussi la souscription d'un contrat d'assurance adapté est-elle tout à fait indispensable. Outre les classiques contrats couvrant la responsabilité civile automobile et la responsabilité locative, il convient notamment de veiller à ce que la responsabilité civile de l'association elle-même, de ses dirigeants et de ses membres soit couverte pour tous les risques encourus à l'occasion des activités habituelles de la structure.

L'assurance des associations à la MAIF

Sous réserve qu'elles n'aient pas de caractère confessionnel, la MAIF assure les associations sans but lucratif, qui œuvrent dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'éducation, des loisirs et du sport. Outre l'indispensable responsabilité civile de la structure, de ses dirigeants et adhérents, le contrat MAIF des associations couvre les accidents corporels et matériels atteignant les membres qui participent aux activités du groupement, ainsi que les dommages matériels qui affectent les biens de l'association ou ceux qui lui sont confiés. Pour tout renseignement sur ce contrat, contactez votre délégation départementale.

Notre conseil : Conservez précieusement au moins un exemplaire du Journal Officiel dans lequel figure la publication de votre association. Il vous sera indispensable pour ouvrir un compte en banque, signer un bail, etc.

ALLERY :

En 1901, le gouvernement de l'époque a eu la riche idée de créer une loi pour gérer les associations, pour les motiver, les encourager et surtout les structurer. Jusqu'à ce jour c'était il faut bien l'avouer, du n'importe quoi.
Ainsi des associations de tous genres virent le jour. Chacun voulait s'investir dans le seul but d'aider les autres, bénévolement. Le voilà le grand mot !
Effectivement, il faut faire le don de soi, gratuitement, et ce n'est pas du à tout le monde. Ainsi les dirigeants ou membres associatifs vont et viennent au gré de leur motivation qui d'un jour à l'autre peut être mis à mal.
Pourtant nos concitoyens ont une bonne image de ce monde là. Ils pensent que l'existence d'associations est indispensable au bon fonctionnement de la société française et à fortiori celui de leur village.
Cependant, et ceci a toujours été le cas, en restant bénévoles, les associations devraient se faire mieux entendre par leur mairie. C'était ainsi il y a ...100 ans, mais depuis les choses se sont un peu érodées.
Aujourd'hui on veut bien s'investir mais avec des personnes de même sensibilité que vous. Et c'est loin d'être évident. Les « clashes » arrivent fréquemment et trop vite. Les volontaires étant de moins en moins nombreux, il est quelque fois difficile de fonctionner ! On remarque de plus en plus le manque d'implication des adhérents, la déception arrive trop vite.
Pourtant elles sont indispensables ces associations, elles dynamisent un village. Souvent représentées par les catégories populaires, trop peu souvent par des jeunes, elles sont la vie tout simplement.
Alors pour que tout cela continue, il suffit, peut-être, de permettre à ces associations de disposer plus facilement de locaux, d'équipements, il faut qu'elles se sentent encouragées par les communes et par les habitants.
Dix à quinze millions de personnes seraient bénévoles ou membres associatifs. Chiffre énorme mais rassurant. L'égoïsme ou l'indifférence n'aurait pas encore atteint une grosse partie de notre population.
L'article premier de la loi du 1er juillet 1901 dit ceci et résume à lui seul l'ensemble des articles, au nombre de 22 : L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.
En France les activités de loisirs, culturelles et sportives comptent pour près de 50% dans le bénévolat, viennent ensuite les actions caritatives pour 15 à 17 %. Les activités religieuses, éducatives et de recherche étant sensiblement à égalité.
Et puis je me permets de retranscrire ces quelques vers (lu dans le journal « rencontre ») qui me paraissent refléter la beauté de l'âme de toutes les personnes qui consacrent un peu de leur temps, pour les autres.

Je suis bénévole

Courir, courir, manquer de temps
Cela m'arrive régulièrement.
Toujours plus vite, manger sur le pouce,
Pas d'importance, j'arrive à la rescousse.
Je vous entends dire « mais elle est folle »
Non, non, je suis seulement bénévole

J'ai pour salaire l'air du temps,
De même que des sourires charmants.
Je rencontre des gens intéressants,
Cela me vaut plus que de l'argent
Mais on dit que je travaille bénévolement.

On peut penser qu'à tant faire
Je manque de temps pour mes affaires.
A la maison on se serre les coudes
Entre nous la chaîne se soude.
Ensemble nous nous donnons la main
Pour construire des meilleurs demains.

Courir, courir, c'est toujours vrai,
Mais tant que les gens courent sans d'autres attraits
Qu'un gros salaire, un poste plus haut
Ce qui ne leur fait voir que des zéros.
Ma vie est comblée, pleine de richesses,
Vaut bien que je fasse des prouesses.

Je me sens grandie et épanouie
Je suis bénévole et j'en suis ravie.

Les sapeurs-pompiers.

C'est incontestablement la plus ancienne société bénévole d'Allery. Il y a bien longtemps, le besoin s'était fait sentir de créer un corps de sapeurs-pompiers dans tous les villages de France. C'étaient les garants de la sécurité. A Allery, tous les conseils municipaux successifs se sont attachés à faire vivre ce corps d'élite.

Pour diriger tous ces volontaires il a bien fallu concevoir un comité. Ainsi dans les archives municipales on peut relever qu'en 1835, la commune déjà sollicitée, obligea le corps à fonder un comité. Il fallait s'équiper, dédommager les volontaires, trouver des fonds. La commune aide au maximum les sapeurs-pompiers, il en est encore ainsi 170 ans après !

Soutenu par la Mairie, le corps des sapeurs-pompiers a cependant des devoirs envers elle. Les combattants du feu sont de toutes les commémorations officielles, ils sont présents lors de fête locale, ils assurent la sécurité lors des courses cyclistes, en dehors bien évidemment de leur rassurante présence lors des incendies ou accidents et plus encore aujourd'hui de leur assistance pour toute personne en difficulté.

Défilé des associations, route d'Hallencourt, 14 juillet 1964

La tradition veut aussi que dès le début de l'année des volontaires passent dans chaque foyer, quêter tout en laissant un calendrier. Comme celui des P.T.T, le calendrier des pompiers est très attendu.

Chaque année, une « Sainte-Barbe » est désignée, elle sera pour un an la représentante honorifique de nos indispensables pompiers.

Un regret cependant, le corps d'Allery (CPI) est de plus en plus dépendant du centre d'Airaines. Il perd de son autonomie, mais aussi de Son originalité. Dommage !

L'association sportive d'Allery

Le football débuta à Allery dans les années 30, après que les jeux de l'époque eurent disparu (balle au tamis, ballon au poing)

Au contraire de nos voisins Hallencourtois et Airainois qui pratiquaient ce sport depuis de nombreuses années, la jeunesse d'Allery était bien ignorante pour les règles de ce nouveau jeu, jusqu'à ce qu'un jeune lycéen, René Vaquez, qui fréquentait le lycée d'Amiens incita quelques jeunes à jouer « au ballon » C'est ainsi que grâce à cet homme on entendit dans Allery, les premiers jurons, les premiers cris pour une boule en cuir.

Devant l'engouement pris pour ce nouveau jeu, on décida de créer une société. C'est ainsi que naquit le 12 janvier 1933, l'Association sportive d'Allery. (insertion au journal officiel le 12.02.33)

Equipe en 1940-1941 au « pré de la guerre » bout de la ville

Au palmarès du club n'apparaît pas la « Coupe de France » mais on s'est appris à respecter les « p'tits gars d'Allery » A une certaine époque on les a même appelés « les diables rouges »
Bien aidé par la commune, le club dispose également d'un stade très plaisant avec trois terrains, des vestiaires fonctionnels qui ont fait oublier aux anciens le wagon et l'eau froide. Les pelouses sont entretenues par l'employé municipal qui prend en charge également des 400 mètres de haies de troènes qui donnent à notre stade un « look » bien agréable ma foi.
Bien sûr comme dans toutes les associations il y a des heurts, des moments de bonheur, des hauts et des bas. Pourtant je sais que ceux qui ont fait partie un jour de cette équipe d'Allery, ceux qui ont défendu notre clocher, qui ont « mouillé » ce fameux maillot rouge, en conserveront un souvenir indélébile.
Je regrette cependant qu'à l'heure actuelle le club se soit associé avec le club voisin d'Airaines, pour des problèmes d'effectifs, d'argent peut-être, d'encadrement sûrement. L'esprit de clocher n'est plus là. On ne reconnaît plus nos joueurs, on ne sait plus qui l'on doit encourager, on ne peut plus crier : Allez Allery ! Le club s'appelle désormais : L'A.S.2.A (association sportive Allery-Airaines). J'ai joué pendant 35 années pour mon village, j'ai quelque peine à oublier toutes ces belles années et être un fervent supporter maintenant. Pourtant je sais que les bénévoles d'aujourd'hui ont beaucoup de mérite à maintenir les équipes à flots. Certes, Il y a plusieurs équipes de jeunes, mais la jeunesse de maintenant ne s'accroche que peu de temps à ce sport magnifique à ce sport d'équipe irremplaçable.

Promotion de 1ère division. Equipe Seniors en 1975

La fanfare municipale.

Allery a toujours connu la rassurante présence d'une fanfare municipale. Rassurante parce qu'animatrice de toutes les manifestations locales, des grandes et petites occasions, englobant une quantité de jeunes et de moins jeunes sous une même bannière.

Il y a bien eu des périodes d'interruption dues principalement aux années de guerre, quelquefois aussi par des moments de lassitude. Pourtant la société a toujours rebondi et reparti de plus belle, grâce à des personnes motivées, bénévoles dans l'âme et un peu…musiciennes.

La fanfare d'Allery en 1880

L'histoire commence réellement en 1880. L'union musicale est créée sur l'initiative d'une réunion de membres honoraires sous la protection et la direction de laquelle elle existera. Elle se compose alors de tous les jeunes qui seront jugés par le comité des membres honoraires aptes à en faire partie. Le chef était E. Michaut, le sous-chef A.Darras. Pour faire partie de la société il fallait « aimer la musique » Un règlement digne d'un règlement militaire devait être respecté par chaque musicien (réglementation qui serait difficilement applicable aujourd'hui). La société passera ainsi le siècle, existera jusqu'en 1914, avant que la grande faucheuse ne rende exsangue de ses jeunes hommes tous les villages de France.

Il faudra attendre 1928 pour que la société revive sous le nom de : société des cors de chasse d'Allery. Les membres fondateurs sont Marie-Zoé Darras et les industriels MM Léon Allot, Elie Darras, Albert Lefebvre, Emile Mullier et Raymond Niquet. Ce dernier est nommé président, Louis Caullery deviendra le directeur.
On oubliera ainsi la guerre, Allery comme tous les villages de France retrouvera la joie de vivre.
Très vite, dès 1930, la société des cors de chasse se transforme en « fanfare municipale » La société est demandée par tous les villages voisins. Elle anime le village à de multiples occasions. Il n'y a pas beaucoup de distractions à cette époque, faire de la musique est une excellente occupation pour les hommes, les femmes n'étant pas les bienvenues ! Le groupe s'étoffe, se renforce et participe même à des concours de classement plusieurs années consécutivement. Les festivals de musique permettent aux musiciens de se rendre dans d'autres contrées, comme on part en vacances. Saint-Valéry, Ault, Cayeux etc.… autant de villes visitées que de bons souvenirs. C'est l'époque des déplacements en camions prêtés par les industriels ou par le train « le train de plaisir » qui résonne encore des rires et des bonnes blagues des joyeux musiciens.

De concours en concours, de soirées récréatives en manifestations de tous genres, la fanfare d'Allery ira bon train jusqu'à la déclaration de la guerre, encore une ! Maudite guerre avec ses drames et ses

souffrances. Certains musiciens subirent une longue captivité. Notre village, comme notre pays se retrouvèrent une fois de plus, pétrifiés.
Six juin 1945, après six ans de conflit et de malheur, par décision du Maire Albert Larivière, une publication est faite, invitant toute personne ayant des instruments appartenant à la société de bien vouloir les rapporter à la mairie et pouvoir ainsi reconstituer une fanfare. Il fallait redonner goût à la vie aux Allérois. Quoi de mieux que la musique pour oublier un peu toutes ces années sombres. Une quinzaine de musiciens s'étant présentée, il fut décidé de recommencer l'aventure.
Sous la baguette du chef Nicolas Guidon, la fanfare défile pour le 14 juillet, le premier après la guerre. Quel bonheur !

La fanfare en 1952, sous la direction de Louis LARCHER

Raymond Niquet élu président temporaire, contribua à ce nouvel élan. Pendant cette époque bénie, la fanfare et la clique participèrent à nouveau à toutes les cérémonies dans le village. La fête n'en finissait plus. On imagine aussi aisément l'émotion des Allérois lors des premières cérémonies commémoratives d'après guerre ; une nouvelle fois certains habitants n'étaient pas rentrés au village.
La vie de cette belle société locale continua ainsi jusqu'en 1974. Louis Larcher succéda comme chef à Nicolas Guidon. Puis ce fut le tour d'Hector Hodent de diriger la fanfare. Malheureusement Hector décéda au bout de 2 années de direction, ce fut Richard Poiret qui lui succéda.

Concert de la fête d'Allery en 1965

1945 à 1974 furent 30 années de joie, de franche rigolade. Sous l'ère de Richard Poiret, de Bernard Vacossaint, d'Edouard Leblond, d'Yves Lamotte, de Marcel Coyette, de Paul Sueur, de Jean-Claude Blondin et de tant d'autres on savait mettre l'ambiance. Cependant, l'avènement de la télévision, le travail en équipes des ouvriers d'usines, le découragement de certains précipita la fin de la phalange musicale. Les jeunes qui ne pensaient qu'à profiter de la nouvelle liberté qu'offrait la fin des années 1960, ne s'intéressèrent plus à la musique et ne donnèrent pas aux anciens l'envie de s'accrocher. Pendant ces dernières années, il y eut tous les ingrédients pour tuer les sociétés. Ainsi s'endormit, et pour 15 ans, la fanfare d'Allery.

En 1989, sous l'impulsion du maire de l'époque, Roland Lecointe et d'un conseil municipal tout à son écoute, on parle de relancer la musique. Conseiller municipal et ancien musicien, je décide de prendre ce projet en main. Il me fallut d'abord trouver des volontaires. Je suis allé voir d'anciens musiciens, hélas, peu eurent l'envie de recommencer une nouvelle aventure. Seuls, Serge Leguay, Yves Lamotte, Daniel Poiret et moi-même crurent à ce renouveau. Qu'importe une requête est envoyée dans chaque foyer, une première réunion est décidée. Surprise, une quinzaine de jeunes se porte volontaires. On décide de tenter un nouveau démarrage, malgré un effectif un peu … court. Cependant je trouve des alliés de poids avec les personnes de Monsieur Jean Darras (qui est nommé président) Serge Poiret (nommé trésorier et secrétaire) des parents de jeunes qui forment un comité solide et … c'est parti !

Répétition dans l'ancienne salle communale en 1990

La commune nous aide à acheter les premiers instruments, nous ressentons une effervescence extraordinaire dans le village. Des habitants heureux à l'idée d'entendre à nouveau une fanfare.
Les copains et copines des jeunes volontaires s'inscrivent en nombre, l'effectif grandit de façon surprenante et passe très rapidement à 30 éléments. Imaginez le premier 8 mai (1990) avec la musique, cela faisait si longtemps ! Les encouragements viennent de toutes parts. Devant l'afflux des nouvelles inscriptions, avec l'avis du comité je décide de former tous ces jeunes au solfège. René Chatelain et Robert Etuvé initient les volontaires à la pratique d'un instrument, François Hodent et Odette Boclet donnent des cours de solfège, tous m'aident dans ma tâche, sans oublier Gérard Etuvé qui apprend une ribambelle de jeunes à la pratique du tambour.
Puis l'effectif passa à 40 puis 50 et enfin 60 musiciens en 1995. Impensable ! Lors du concert de fin d'année nous sommes même 70 sur la scène (avec les élèves).
Au fil des années, l'ensemble s'est considérablement étoffé en bons musiciens. De batterie fanfare nous sommes classés fanfare, puis aujourd'hui en harmonie. Autant vous dire que ces dix-sept années passées à la tête de ma fanfare furent autant d'années de bonheur. Concerts, prestations à l'extérieur du village, la fanfare fut très sollicitée et à chaque fois largement remerciée. Les souvenirs sont nombreux, avec des moments forts, inoubliables, indélébiles.

Le club des aînés « Rose de Picardie »

Avant la création du club, la commune organisait une rencontre mensuelle à la salle des fêtes, avec les aînés de plus de 65 ans. Madame Christiane Lecointe (épouse du Maire) les épouses des adjoints Denise Dévérité et Claude Bonvarlet s'occupaient de l'intendance.
En 1993 le Maire et le conseil municipal désirant que cette rencontre reste à l'initiative des aînés, un club (ou association) voit le jour.
Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans sont sollicitées. Lors de la première réunion, un comité est créé. Charlette Vaquez-Boutiller est nommée présidente. Elle s'entoure de Théodule Dumont et d'Emile Goemaerre qui prennent la fonction de vice-présidents. Liliane Danten est nommée secrétaire, Henri Vaquez trésorier, Anne-Marie Goemaerre trésorière adjointe. Quelques personnes intègrent ce premier comité : Marcelle Bailleul, Bernadette Allot, Marcel Ducatel, Christiane Leguay, Alfredine Lasne, Paulette Poiret-Sueur.

Stand de « la rose de Picardie » Réderie en 1995

Un nom est donné à cette phalange enthousiaste « Rose de Picardie ». Avec l'aide de la commune le club organise les premières rencontres. Une soixantaine d'anciens (sur 180 recensés dans le village) participent aux joutes de cartes (la manille c'est sacré !) Aux jeux de dominos ou encore de scrabble. Autour d'une collation nos aînés refont la vie, se rappellent de tels ou tels événements du passé…
Pendant plusieurs années, sous l'impulsion d'Emile et Anne-Marie Goemaerre, un repas champêtre fut organisé sur la place de l'église sous un barnum appartenant à l'association sportive d'Allery. Des volontaires issus d'autres associations locales étaient réquisitionnés pour la mise en place de l'imposant abri. C'était l'occasion d'une bonne partie de plaisir avec un casse-croûte bien arrosé, précédant un « apéro ré- compensateur » L'ambiance était excellente, il y avait du monde, la fanfare agrémentait la journée avec un apéritif concert pour le plus grand plaisir de tous. Beaucoup de gens, anciens ou pas étaient mis à contribution, et ça marchait !

Quand le club fut un peu plus « riche » il organisa des sorties-spectacles au « Petit Balthar » à Briquemenil « A la belle époque » à l'espace Mégacité à Amiens ou encore au palais des sports à Paris pour admirer dans une pièce de théâtre de Robert Hossein, « Marie Antoinette » Il y eut encore des déplacements à la « Coupole » à Saint-Omer, à l'historial de Péronne, au château de Valloires. Des circuits à travers la Somme emmenèrent les adhérents à la découverte de notre inégalable patrimoine.

Apéritif- concert, organisé par « rose de Picardie » place de l'église en juin 1996

Aujourd'hui nos aînés sont toujours aussi nombreux dans le village, mais peu finalement participent aux manifestations proposées par le club. Est-ce toujours cette fameuse « télé » qui scotche chez eux nos chers anciens, l'inimitié entre certains, l'égoïsme, qui comme pour les autres générations individualisent tant les personnes.

Repas champêtre des aînés. Après l'effort, le réconfort…c'est bien connu ! On s'entraide entre sociétés, souvenirs…souvenirs !!!

Comité des fêtes

L'organisation des fêtes ou manifestations était jusqu'en 1997 sur l'initiative de la commune. Au fil des ans les conseillers municipaux volontaires pour l'organisation de celles-ci furent de moins en moins nombreux et surtout devinrent réticents. Il fut donc décidé de transmettre les compétences à un comité.

Hélène Joly fut la première présidente. Le 4 octobre 2001, Jackie Thuillier prit le relais, son épouse Christiane devint la secrétaire-trésorière. Tous les deux sont encore présents en 2007.

La principale charge incombant à Jackie Thuillier fut l'organisation de la traditionnelle course cycliste du lundi de fête d'Allery.

Ce n'est pas une affaire facile, car le budget pour une telle manifestation est important. Les coureurs cyclistes ne sont plus les amateurs locaux comme autrefois. La réputation de cette épreuve a fait qu'au fil des années le niveau sportif a considérablement augmenté, les dépenses aussi…

Il faut donc quêter dans le village, trouver de l'argent auprès des commerçants locaux et régionaux. Il faut monopoliser des tas de personnes pour la sécurité, solliciter la gendarmerie, les sapeurs-pompiers.

Toute une organisation lourde, n'admettant aucune faille, aucune erreur. Le président actuel a une tâche difficile, s'en accommode, et réussi très bien.
La fierté pour le comité est d'avoir vu à une certaine époque, quand les prix étaient abordables, des champions de renom international. Certains ayant participé aux plus grandes courses cyclistes tels le champion olympique Ermenault ou encore Morelle, Capelle etc..) Allery a même eut l'honneur de recevoir Jacques Anquetil pour un départ de course peu de temps avant sa disparition.
La tradition existe toujours, mais le lundi de fête d'Allery n'étant plus férié, la course n'a plus son lustre d'antan et le public plus aussi nombreux. En 2006, pour l'arrivée de la course, nous étions encore quelques-uns pour aller boire un verre chez Françoise. Maintenant notre café a fermé, c'est peut-être la commune qui offrira cette année le pot de l'amitié, mais ce n'est plus pareil.

L'action du comité ne s'arrête pas à la course cycliste. Le président ne manque pas d'idées pour essayer d'animer le village qui s'endort un peu trop vite. Des stands sont dressés lors du téléthon chaque année. Crêpes, jeux divers. Nous détenons même un champion du monde de lancer de bottes (pour marcher) en la personne de Vincent Leconte, qui a même eu le privilège de passer à la télévision régionale. La fanfare a également prêté son concours depuis le début de cette manifestation pour égayer cette journée.

Lors des fêtes de fin d'année, un père Noël parcours le village dans une charrette à cheval, un goûter attend les enfants, des séances de cinéma sont proposées à nos chères têtes blondes. Le père Noël, comme il est de coutume, reçoit de nombreuses lettres, auxquelles il répond, sans en oublier une.

Sur la place de l'église une magnifique crèche émerveille les nombreux passants, on a pu admirer cette année (2006) un paisible ours polaire, grandeur nature, dormant dans sa tanière, faisant le plus grand effet.

Le comité des fêtes anime aussi les cérémonies du 14 juillet. Course au trésor, jeux divers avec récompenses pour les meilleurs déguisements et remise de prix au son de la fanfare locale.

Comme toutes les sociétés du village, le comité des fêtes mérite d'être encouragé. Mais il subit de plein fouet, comme les autres, le renoncement d'une grande partie de la population, qui ne se déplace même plus pour ce genre de manifestation.
On se souvient des jeux du 14 juillet avec tous les gosses de l'école, encouragés par leurs instituteurs. Personne n'aurait manqué pour rien au monde l'occasion de gagner quelques pièces. Pierre Blondin dans le rôle de « caissier » se rappelle encore, de tous ces marmots, accrochés à sa sacoche en cuir, résonnant de pièces de 20, de 50 centimes etc.. promises aux participants. Quel monde il y avait, on parcourait tout le village, avec pause dans les cafés. Heureux temps !

ALLERY • FESTIVITÉS RÉVOLUTIONNAIRES

Ah ! le beau fantôme au village

La Révolution est en marche ! c'est sur un char que le président du comité des fêtes, Jacky Thuillier, costumé en sans-culotte parcourt les rues du village avec son équipe, qui anime les quartiers à chaque arrêt par des jeux destinés aux enfants et aux adultes.

Une course, type garçon de café, a vu plusieurs filles s'illustrer dans cet art difficile. Plus loin des enfants et des adultes courait autour d'un pâté de maisons, et nous avons même vu un tout petit porté à bout de bras par ses parents !

Sur la place de la mairie le tir à la corde a fait des adeptes : enfants contre parents, filles contres garçons, pompiers contre comité et municipalité, tandis que l'harmonie sous la baguette de Christian Leguay dispensait ses notes de musique, et même un arrangement du « p'tit quinquin ».

Mais le clou de l'après midi de ce 14 juillet fut la présentation de personnes ou personnalités du village, déguisés pour la circonstance ; chacun d'eux avait auparavant tiré une enveloppe à la mairie, et le hasard leur imposait un thème. Le résultat fut à la hauteur de ce qui était attendu ; ainsi l'un présentait un clochard digne des rues de Paris, l'autre représentait Pierrot, ou une fée et sa baguette. Il y avait même une femme issue du paléolithique, tandis que le maire, Bernard Lamotte faisait un judoka remarquable et remarqué. Les participants furent très applaudis par l'ensemble des spectateurs

Et voici le vainqueur !

C'est nous les plus forts

Voici une journée qui restera dans les annales du pays, de quoi réjouir petits et grands.

Le président Jacky Thuillier est content

Viens min tchot quinquin...

Le T.T.A (Tennis de table d'Allery)

Le tennis de table est une association créée en 1984. A l'origine ils n'étaient que quelques-uns, dont Pascal Wanègue, boucher à Allery, malheureusement trop tôt disparu.
Ayant peu de moyens l'entraînement avait lieu au gymnase d'Airaines.
En 1984, avec l'association sportive d'Allery, un ball-trap a été organisé, ce qui a permis l'achat du matériel indispensable.
La municipalité a accordé une subvention, bienvenue pour la mise en route de cette nouvelle association. Elle met rapidement à leur disposition la salle municipale pour éviter les déplacements continuels dans le bourg voisin. Ce nouveau sport-détente, attire de nombreux jeunes. Devant l'engouement rencontré, la qualité sportive de certains participants le comité décide de créer une équipe. Au fil des années le club s'est étoffé. Une deuxième équipe, puis une autre de jeunes sont vite formées. Cette dernière malheureusement n'a pu être gardée, faute de… combattants.
Au début, les équipes étaient engagées dans un championnat maritime. Les rencontres étaient programmées le samedi soir et, après les matches les joueurs se retrouvaient autour d'une table jusqu'à … tard dans la nuit !
Les pongistes sont aussi amateurs de cartes. Dans leurs rangs figurait un « magicien » qui étonnait et amusait tout ce beau monde. On imagine l'ambiance au sein du club. Il y avait le sport avec ses enjeux, puis l'amusement quelque soit le résultat.
Jean Paul Poiret a été le Président fondateur du T.T.A. (tennis de table d'Allery) et après quelques années d'exercice, a cédé sa place à Valérie Blondin.
Aujourd'hui c'est Gérard Berton qui assure la présidence avec compétence. Des manifestations sont organisées afin de trouver les fonds nécessaires. Concours de pétanque, concours de manille, grilles de loto pour Noël et l'apport de la subvention communale, permettent de faire face à l'achat de matériel, parfois onéreux. Le supermarché voisin a apporté sa contribution et a permis d'équiper les équipes d'un équipement de qualité.
Depuis quelques années l'équipe fanion joue le dimanche matin et l'équipe réserve le samedi soir. En dehors du championnat, des « individuels » permettent à certains de se confronter plusieurs fois dans l'année à des joueurs de niveau supérieur. Cela permet en cas de victoire d'améliorer son classement (comme au tennis) et de toute manière permet à tous de progresser.
En 2002, les règles du tennis de table ont changé. De 3 matches en 21 points, désormais les joueurs doivent se confronter en 5 manches de 11 points. Cet aménagement a apporté plus de vivacité dans les rencontres et convient parfaitement aux concurrents.

La société de chasse.

La guerre finie, les Allérois comme tous les habitants de France décident de revivre. Toutes les occasions sont bonnes pour prendre la vie à pleines dents. Les associations fleurissent à tout va. Les armes se sont tues, excepté les fusils de chasse.
Le gibier est abondant dans le territoire vallonné d'Allery. Il faut cependant canaliser les ardeurs des chasseurs, nombreux à cette époque. On chassait alors, non seulement pour le plaisir mais aussi pour nourrir sa famille. Le conflit était terminé, mais la vie était difficile et cela allait durer quelques années encore.
Alfred Eloy fut désigné comme premier président de chasse. Un premier règlement fut établi. Des comptages de gibier furent effectués, et l'on décida alors du nombre de gibier pouvant être prélevé par chasseur.
Chacun y trouvait son compte. Des buvettes tenues par les cafetiers d'Allery, étaient installées en haut de la route d'Hallencourt et de celle de Métigny. Les anecdotes sont nombreuses, on refaisait la chasse, on trouvait des excuses pour une perdrix manquée ou un lièvre bien trop rusé qui avait échappé au chasseur.
On buvait un bon coup, il n'était pas rare de voir des chasseurs affalés au coin d'un bois… se reposant ! Les buvettes sont interdites désormais, pour la sécurité de tous, dommage !

Aujourd'hui tout a bien changé. La période de chasse s'étend certes du 20 septembre au 28 février, mais l'ouverture aux lièvres n'a lieu qu'un seul dimanche et celle pour les perdrix ne dure que 3 semaines. Le reste du temps on chasse le peu de lapins épargnés par la myxomatose. On promène

essentiellement son chien qui n'a plus rien à débusquer. On relâche quelques gibiers la veille de l'ouverture pour encourager les 45 chasseurs restant au sein de la société.
Les rapaces sont légion dans nos contrées. Ce sont des espèces protégées. Buses, éperviers, busards cendrés, renards sont largement implantés. Ils chassent tous les jours, détruisant les couvées de perdreaux et nichées de levrauts. Ils ne sont pas les seuls fautifs à la rareté du gibier. En 1975, le remembrement a provoqué la disparition des haies et des talus qui étaient l'abri préféré du gibier. Les pièces cultivées sont désormais immenses, ouvertes à tous vents. La culture intensive a aussi sa part de responsabilité.
La société fait de son mieux pour que la chasse continue. Elle est le garant de la survie du gibier, malheureusement en péril. Les chasseurs se retrouvent une fois par an autour d'une table, refont la vie, se rappellent les bonnes années, ainsi va la vie !

P.G (prisonniers de guerre) CATM (combattants Algérie–Tunisie–Maroc)

La première guerre mondiale finie, le besoin d'aider les veuves de guerre ou les familles entières est devenu un besoin indispensable. L'état exsangue, les communes sans argent, des comités de soutien se sont crées dans de nombreux village.
C'était le cas à Allery où dès 1919, un comité se forma et chercha tous les moyens pour aider financièrement les personnes en difficulté. Ce ne fut pas simple, le conseil municipal accorda bien une subvention mais elle n'était pas bien importante. Il y avait bien trop d'autres choses à penser.
Des fêtes furent organisées, des pièces de théâtre attirèrent un grand public, laissant un bénéfice qui fut immédiatement reversé aux personnes nécessiteuses. Allery avait payé un lourd tribut à la nation, bien de ses enfants ne revinrent pas (51) cette aide était la bienvenue. Ainsi jusqu'en 1939, le comité assuma son rôle, grâce à des bénévoles qui ne manquaient pas d'idées.
Naturellement rien ne laissait imaginer que cette société aurait une durée de vie si longue.
1939-1945, encore une nouvelle guerre, encore des drames, encore des privations. Les prisonniers de la deuxième guerre ne virent par leurs familles pendant 5 longues et interminables années. Le comité d'entraide aux prisonniers de guerre ne porta jamais aussi bien son nom. Envoi de colis, aide aux familles de prisonniers. Il fallait avoir le moral pour organiser des soirées récréatives pendant que des hommes subissaient en territoire ennemi une douloureuse captivité. Vêtements (Pull-over, chaussettes etc..) étaient les bienvenus. Bons pour du charbon, dons aux anciens prisonniers pour cause de maladie, le comité aidait en fonction des besoins et de ses possibilités.
1958-1962. Les guerres n'en finissaient plus. Celle d'Algérie, bien qu'un peu plus courte et moins meurtrière pour nos compatriotes, plongea une nouvelle fois le pays dans l'effroi. On commence une guerre, on ne sait quand elle finira.
Le comité des P.G, n'en finissait pas lui non plus de trouver des moyens d'aider tous les soldats du village. Fêtes d'aviation, courses de stock-cars, combat de catch, courses de lévriers, tombolas, concours de tirs à la carabine, tout était bon pour récolter de l'argent. Au début de la guerre en Afrique du Nord on envoya des mandats aux soldats,
En 1965 le comité des PG (anciens prisonniers de guerre) et le comité des CATM
(Combattants Algérie-Tunisie-Maroc) fonctionnant différemment demandèrent à s'associer. Ce ne fut pas sans difficultés.
Ce fut chose faite en 1971. Mais les soldats de toutes les guerres n'adhérèrent pas à la société.
Depuis quelques années les anciens combattants ne sont plus très nombreux, ils ne sont plus qu'une trentaine à participer aux différentes manifestations organisées par le comité. Aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre, les CPG-CATM sont encore à l'honneur, ils sont là pour rappeler les souffrances des soldats allérois et de toute la nation. Accompagnés des enfants des écoles un de leur représentant égrène les noms inscrits sur le Monument aux Morts. Ils se regroupent une fois l'an autour d'une table, pour se rappeler. Le produit de la vente de calendriers est redistribué en bon d'achats aux membres actifs.

8 mai 2000 – Discours de Jacques Bruyer, président des CATM

« *Ch'L'insoele* »

Au delà du riche passé industriel dans le textile, Allery se devait de créer une association dans le seul dessein de préserver, de sauvegarde sa mémoire. En 1984, sous l'impulsion d'Arthur Lecointe, grand passionné de l'histoire du village, avec l'avis favorable de la commune, « Ch'L'Insoele » voit le jour.

Dans un premier temps toute l'énergie de l'association fut consacrée à la création d'un musée du tissage. Après plus de 100 années d'activité, le dernier tissage allait bientôt arrêter. L'idée intéressa même nos voisins du syndicat d'initiatives d'Airaines prêts à intégrer ce projet à un circuit touristique. Cela pouvait être enrichissant pour toute une région et aurait mis de toute façon notre village en valeur.

Il fallait pour cela trouver un local. Un habitant du village fit le don d'une maison à l'association. Le matériel pouvant être récupéré dans les usines à peine fermées, était nombreux et encore en excellent état. Les industriels étaient disposés à collaborer. La détermination du comité laissait présager de belles manifestations culturelles. La commune semblait elle aussi adhérer à cette idée. Malheureusement il n'y eu aucune suite, tout tomba à l'eau. Rien ne fut entrepris, ourdissoir, trameuse, métier en bois, métiers rectilignes ou circulaires, métier Jacquart et tant d'autres matériels s'éparpillèrent un peu partout. Aujourd'hui les membres du comité regrettent encore cette décision. Des habitants nostalgiques, stockent chez eux ce qui a pu être sauvé, mais il y a un énorme gâchis. Est-il trop tard ?

Malgré cet échec, « Ch'L'Insoele » continue d'exister. Arthur Lecointe, jamais à cours d'idées, entouré d'une équipe toute dévouée à l'association, organisa plusieurs expositions à la salle des fêtes d'Allery. Une exposition sur l'eau, une autre sur le tissage avec démonstration sur un ancien métier en bois, exposition de cartes postales anciennes. L'association fut magnifiquement représentée au défilé de chars à Hallencourt en 1992.

Arthur donna envie à d'autres personnes à s'intéresser, non seulement au tissage à Allery mais à tout son passé. C'est un travail de longue haleine qu'a entrepris un groupe de personnes, très motivées et

amoureuses de leur village. En complément de la section patrimoine du CIS d'Hallencourt les membres de « Ch' l'Insoële » continuent sans relâche à chercher des faits ou anecdotes susceptibles d'enrichir la belle histoire d'Allery, de la consigner dans des recueils mis à la disposition de tous.
En 2004, une exposition sur des photos de classe d'écoles rencontra un très vif succès avec de nombreux visiteurs. L'année suivante, un thème sur la généalogie était proposé ainsi qu'une présentation d'instruments de musique et de nombreuses photos, résumant la riche histoire de la fanfare locale.
D'autres projets sont à l'étude, le comité en place n'est à cours, ni d'idées, ni d'arguments, ce qui laisse présager de futures belles manifestations.

L'association des parents d'élèves.

Les enfants des écoles à Allery sont choyés et ceci depuis longtemps. En effet les parents n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour aider le comité en place pour organiser des manifestations qui rencontrent depuis toujours un vif succès.
Dans notre village les quatre classes fonctionnent avec une centaine d'enfants et leurs familles participent volontiers à tout ce qui les concerne.
Lotos, tombola et la fête des écoles à la fin juin attirent un nombreux public. Le bénéfice de ces manifestations permettant aux enfants de partir en classe de neige, une année sur deux.
Le comité actuel est dirigé par Hélène Joly.

Association familiale rurale.

Cette association vit le jour en 1956, sous le régime de la loi1901. Elle répondait a un besoin de la population alléroise, mais il fallut tout d'abord trouver une bonne équipe et des moyens financiers.
Le but de l'association : étudier les besoins des familles, essayer d'y répondre, en envisageant toujours le « bien commun ». L'équipe du départ se composa de 5 femmes et de 3 hommes.
Dans ce premier comité se trouvaient des personnes qui connaissaient des besoins et des membres du comité des prisonniers revenus d'Allemagne. Tous avaient des projets et étaient prêts à assumer un long bénévolat. Maître Marguerie fut nommé président, Michel Marquant vice-président, Paul Mullier trésorier et Bernadette Defente secrétaire.
Sans aide financière, sans subventions qui n'existaient pas, il fallut se débrouiller pour démarrer l'aventure.
Le but initial fut d'acheter des machines à laver, qui montées sur de petits chariots se promenèrent de maison en maison, des responsables organisant des circuits, vérifiant l'état des machines, appelant un réparateur. En 1956, les machines à laver existaient et l'eau était dans le village, mais leur prix était beaucoup trop élevé pour la plupart des familles (70.000 francs environ)
En 1958 par exemple les cotisations des bénéficiaires adhérents s'élèvent à 8.000 francs dont il faut ôter les 4000 francs à payer à la fédération et au département.
La location pour une journée de lavage : 220 francs. Le compte est vite fait, trois machines circuleront ainsi dans Allery.
Elle a organisé des « ruches enfantines », avant goût des garderies communales actuelles, puis créé le service d'aides ménagères à domicile (service repris plus tard par le SIVOM d'Hallencourt), un, service télé-alarme, un service minibus pour les personnes âgées et handicapées.
Les communes ont laissé le champ libre. Etait-ce raisonnable de créer tous ces services sociaux ? les caisses de retraite, par exemple, allaient-elles rembourser ?
Il est vrai qu'au tout début, les membres de l'association ont parfois payé de leurs poches, pour ne pas payer des indemnités de retard. Maintenant les communes sont impliquées et cela marche très bien. Cela veut dire que l'association avait 30 ans d'avance sur le concept des communautés de communes d'aujourd'hui !
L'histoire de toutes ces sociétés locales Alléroises n'est ici que partiellement décrites. Effectivement, le travail entrepris depuis des années par les adhérents de « Ch'l'insoële » permettra aux personnes intéressées de connaître dans le détail la vie passionnante de toutes ces sociétés locales, avec de nombreuses photos, reproductions et témoignages à l'appui.

Le président de « Ch l'Insoële » Christian LEGUAY

BAILLEUL :

Société de chasse :

Le 4 juillet 1934, les propriétaires de la commune louent à la commune, pour six années les terres labourables et rideaux qu'ils possèdent sur le terroir de la commune. La commune s'engage de constituer une société de chasse au profit des chasseurs du pays qui donnera le droit aux propriétaires d'obtenir des cartes pour eux-mêmes ou leurs invités. Cette société a été reconduite en 1945, 1952 et 1955. Les comptes de la société sont tenus par le secrétaire trésorier qui est le secrétaire de mairie.
Parmi les gardes-chasse de Bailleul, on relève les noms de Becquet Georges Émile ne 1934 qui a du prêter serment devant le juge de paix du canton. À partir de 1952, la chasse communalisée sera spécialement gardée par le garde-champêtre de la commune, assisté de deux gardes-chasse agréés par le sous-préfet et assermentés.
Le 24 juin 1958, le maire signe le bail par lequel les propriétaires de la commune louent, moyennant un franc, le droit de chasse sur leurs terres, rideaux et pâtures, à la commune de Bailleul, à charge pour elle de les mettre à la disposition de la société de chasse de Bailleul, dont le conseil a pris connaissance des statuts modifiés le 24 mai 1958.
Parmi les présidents de la société de chasse, on relève de Loucheron. Le président actuel, André Demachy, a remplacé Louis Prudhomme qui était également chef des pompiers.

Amicale des Coureurs de Fond du Vimeu :

Lors de l'année 2004, un groupe de 4 copains coureurs « quadra » habitués à fouler le bitume de diverses compétitions comme le marathon de Paris, le semi marathon de Lille, les 10 km d'Abbeville, décident de fonder une association dans le but de promouvoir l'athlétisme hors stade pour tous et aussi de sensibiliser à la beauté du paysage environnant.

Historique administratif :

- décembre 2004 : dépôt des statut de l'association en sous-préfecture.
- mai 2005 : affiliation à la Fédération Française d'Athlétisme
- mai 2006 : attribution d'un numéro SIRET
- janvier 2007 : agrément Jeunesse et Sport

À ce jour, Président : Fabrice Frion de Bailleul, Secrétaire : Dominique Ringard de Grandsart, Trésorier : Jean Friocourt d'Épagne. L'association compte 10 membres dont 1 féminine.

Manifestations de l'association :

KEC

Depuis mai 2005 l'AFCVimeu organise des KEC (Kilomètre en Côte). Cette épreuve originale qui n'existait pas dans cette partie ouest de la Somme se déroule à Bailleul dans la côte du Moulin de Bellevue. Les participants, une trentaine, s'affrontent sur une distance d'1 km avec un dénivelé total de 77 mètres.

Le départ de cette course est donné à 20h00 le dernier mercredi de chaque mois de mai à septembre, la durée de la montée est de 3min50 pour les meilleurs. (ci-contre, photo départ du KEC du 20 mai 2007)
Après chaque épreuve, il est proposé à chaque participant un verre de cidre et un morceau de gâteau battu dans la plus grande des convivialités.

Trail

Cette année, pour la première fois, l'ACFVimeu organise un Trail. Ce type d'épreuve de 16 km environ, se déroule en pleine nature empruntant chemins et bois.
Le Trail est une course plus festive où il règne un esprit et une convivialité différents de ce que l'on peut trouver sur les courses sur route classiques. Ce type d'épreuve en pleine expansion n'existe pas encore dans cette partie de la Somme.

Activités des membres de l'association
Les membres du club participent à différentes compétitions, mais surtout des courses de fond comme les semi marathons ou marathons dans la France entière.
Communication
Siège de l'AFCVimeu : 18 rue Neuve 80490 BAILLEUL
Site internet : http://lescourreursdefond.free.fr Courriel : lescourreursdefond@free.fr

CITERNES :

En ce début du 20ème siècle, l'électricité, le cinéma, la télévision et l'automobile n'existaient pas, et pourtant bien des divertissements régnaient dans notre village de Citernes avec une grande convivialité entre gens du pays.

Société de tamis :

Vers 1902-1905, il y eut une équipe sportive de joueurs de tamis, cette association sportive très organisée, avec discipline, avait ses maîtres de jeu, ses arbitres et assistants et allait même disputer des rencontres et participer aux tournois en grande partie dans le Vimeu, à Ramburelles, Le Translay, Dargnies, Embreville, Aigneville et autres. L'équipe et ses accompagnateurs partaient la journée, à cette époque le moyen de locomotion étant la carriole à cheval. Quelques années avant la guerre de 1914, l'équipe de Citernes fut sélectionnée afin de disputer le championnat de la Somme à Villers-Bretonneux. Un grand évènement de circonstance pour une expédition un peu rocambolesque. Deux jours avant la rencontre, quelques assistants responsables partirent avec cabas remplis de victuailles afin de préparer l'hébergement chez l'habitant. Pour certains, il s'agissait d'une aventure et d'une grande appréhension, pour d'autres le bout du monde car il fallait prendre le train à Wiry au Mont, direction Longpré les Corps Saints pour Amiens puis direction Saint Quentin pour Villers Bretonneux. Quand au classement de l'équipe, il reste hélas inconnu.

Troupe de théâtre :

Dans les mêmes années, une association ou plutôt une troupe de théâtre fut mise sur pied par l'abbé Zéphir Leleu, curé de Citernes, avec l'aide et l'appui de M. Étienne Albert Philippe Feugères des Forts de Yonville, son bienfaiteur ainsi qu'avec les jeunes filles et jeunes gens du village. Des réjouissances théâtrales avaient lieu deux à trois fois l'an au patronage sainte Marguerite (qui n'existe plus), il avait été construit par la famille Romanet de Yonville et mis à la disposition de la jeunesse de Citernes. Après la guerre de 1914-1918, d'autres équipes reprirent des séances et cessèrent définitivement vers 1935-1936.

Les anciens Combattants :

Après la pose du monument aux morts en 1921, les anciens combattants de la Grande Guerre fondèrent leur association d'Anciens Combattants 14/18 avec leur drapeau. M. Edgar Poyelle devint le premier président. Il en fut de même après le retour vers 1946 du dernier prisonnier de la guerre 39/45, les anciens prisonniers fondèrent leur association d'Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre 39/45 avec leur drapeau. M. Paul Triquet en fut le premier président. Après, les CATM (Combattants d'Algérie Tunisie Maroc) ont créé leur association et leur drapeau.

La Société de Chasse :

Il est créé en août 1936, sous le titre 'Société de Chasse de Citernes' une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. La société se compose des chasseurs habitant à Citernes qui paieront une cotisation annuelle de 30 francs.
Président : Cocquelin Clovis, agriculteur. Vice président : Dargent Joseph. Trésorier secrétaire : Triquet Paul. Membres : Morgand Misaël, Bonnières Charles. Garde particulier : Bouly Pierre.
Au début des années 50, le président est M. Marcel Foy.

L'équipe de football :

Au tout début des années 70, l'équipe de football de Citernes fonde l'ASC : association sportive de Citernes, M. Claude Bué en est l'actuel président.

Club du 3ème âge :

En 1984, un petit groupe de personnes du 3ème âge décide de fonder leur association de club du 3ème âge, Madame Nicole Dezenclos en devint la première présidente.

Amicale des Sapeurs-Pompiers :

En 1996, après dissolution du corps des sapeurs-pompiers, plusieurs de ses membres fondèrent une amicale des membres des sapeurs-pompiers ayant comme premier président : M. Yann Cocquelin.

Association foncière de remembrement :

Après le remembrement de 1981, il fut créé une AFR. Son budget lui permet de gérer le bon état des chemins de remembrement. Le président en est d'office le premier magistrat de la commune.

CONDÉ FOLIE :

Associations d'anciens élèves :

Le 6 mai 1901, a lieu l'assemblée générale de l'association amicale des Anciens Élèves de l'École des Garçons de Condé Folie sous la présidence de M. Barbier, instituteur, secondé par M. Danten Joseph, Tillier Joseph et Tillier Raoul. Des bals, des sorties étaient organisés.
Il existait également une association amicale des Anciennes Élèves de l'École des Filles de Condé Folie, présidée le 20 décembre 1903 par Melle Charpentier, institutrice, secondés par Marie Thérèse Hénache, Marie Danten et Charlotte Danten. En avril 1904, une soirée récréative est organisée pour couvrir les frais d'un voyage au bord de la mer au mois de juillet.
Les deux associations ont fusionné après la seconde guerre mondiale.

CONDÉ-FOLIE

BUREAU
à 3 heures
PRÉCISES

RIDEAU
à 3 heures ½
PRÉCISES

ASSOCIATION AMICALE
des
ANCIENNES ÉLÈVES
de
l'École de Jeunes Filles de Condé-Folie

MATINÉE RÉCRÉATIVE
du Dimanche 24 Avril 1904
SALLE LOURDEL-MACHY
donnée avec le concours de
Mesdemoiselles X..., d'Amiens
Monsieur DIÉBOLT, Ténor
Monsieur SERRASSAINT, Chanteur comique
La FANFARE de Condé-Folie

IMP YVERT & TELLIER AMIENS

La Renaissance, jeu de balle au tamis :

Cette société est créée le 5 janvier 1922 et reçoit une subvention de 50 francs de la commune pour encourager l'utilité d'une société sportive.

Sur la photo : accroupis de gauche à droite Delot Georges, Fulgence Kléber, Brisard Paul, Groué Robert, Delignières Clotaire ; debout Harmand Alphonse, Debligny Henri, Cormon Clotaire, Monflier Louis et Danten René.

Société de Pêche : l'Avenir :

Fondée le 3 janvier 1961, déclarée le 4 janvier 1963 à la préfecture de la Somme, les fondateurs de l'Avenir ont été MM. Dominois et Bruyer. La société loue les étangs communaux soit une superficie de 6ha 9a 63ca. Le bureau actuel est composé de Messio Jean-Yves, président ; Lallot Ghislaine, trésorière et de Danten Roger, secrétaire. Les dépositaires pour vendre les permis de pêche sont : M. Biat Michel, café français, siège de la société et M. Wojtysiak Christian, café du Nord. Le nombre de pêcheurs pour l'année 2006 s'élève à 500, perte sensible depuis les inondations de 2002.

Les Joyeux Aînés :

Après l'inauguration de la salle polyvalente en 1987, M. Vermoeren (maire) avec l'aide de quelques personnes, organise une réunion des personnes âgées du village pour la création d'un club (sous forme associative). Le projet soulève l'enthousiasme. Le club des Joyeux Aînés est créé en 1988. De 99 personnes au départ, actuellement la réunion du mercredi rassemble 30 à 40 personnes pour différents jeux. Une consommation et un goûter sont fournis gratuitement. Les finances du club sont alimentées par les cotisations (modestes) des adhérents. Le bureau est composé de Mmes Huré et Danten et de M. Willeval et Danten.

Patrimoine :

L'association a été crée en 1996 et comprenait alors 10 adhérents et très peu en 2007. Ses buts : conservation et entretien de l'église, embellissement et entretien des massifs autour de l'église et d'une croix de mission, recherches aux archives sur l'histoire locale, achat de vieilles cartes postales du village. Activités : réderie (fin avril), portes ouvertes lors des journées du patrimoine, exposition Condé hier, Condé aujourd'hui. Au bureau siègent : Ghislaine Lallot, Patricia Lagier, M. et Mme Pierre Polosse.

L'Union Sportive :

L'Union Sportive de Condé Folie et environs a été crée en 1996. Elle a pour but de développer, au travers d football, les valeurs d'un sport d'équipe pour les plus jeunes : respect de l'autre, esprit d'équipe, sens de l'effort et motivation. Son président est Jacques corroyer, secondé par Michel Debré,

Véronique Corroyer, Marie-Claire Duvauchelle. En 2006, l'USCF et environs compte 2 équipes de débutants, 2 équipes de poussins, 2 équipes de benjamins, 1 équipe de moins de 15 ans et 2 équipes seniors évoluant en 2ème et 4ème division de district.

Les Amicologues :

L'association a été créée en 1997. Au début, quelques personnes se regroupent pour faire des randonnées. Très vite, ils s'orientent vers la cueillette de champignons, la connaissance des essences d'arbres et de la flore. De 27 adhérents, l'association est passée à 70 aujourd'hui. Des sorties accompagnées sont organisées de mi-septembre à fin novembre.
Activités : cueillettes dans les bois de Frémontiers, de Creuse et dans les forêts de Crécy et d'Eu ; organisation d'expositions de champignons en 1999, 2001, 2004, 2006 avec entrée gratuite. La prochaine exposition est prévue les 20 et 21 octobre 2007. Au bureau siègent M. Flesselle, Bouthors, Bailly et Mmes Philippe et Verfaillie.

Grandir :

Cette association est née en mars 1997, sous l'impulsion de M. Campion, ancien directeur de l'école. Grandir est une association animée bénévolement par les habitants du village et qui propose aux enfants et aux jeunes, des activités gratuites ou à un très bas prix : des jeux, du sport, des activités manuelles, des sorties, des promenades… Une réunion mensuelle définit le calendrier des activités et un calendrier est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres.
Bilan de la première année 1997/1998 : 250 animations gratuites ou presque en une année, 100 familles concernées, 150 enfants concernés, 50 animateurs ou bénévoles de tous les âges ont encadré les activités, sécurité, sérieux, plaisir, culture, éducation, esprit citoyen, loisirs, sport, culture, sortie nature, atelier des petits, baby club, jeux de société, couture, peinture.
En 1999, M. Campion part, les différents présidents successifs ont essayé de poursuivre dans ce sens, mais le nombre de bénévoles étant faible, le nombre d'enfants l'est également. L'esprit de Grandir était incarné par M. Campion.
En 2007, l'association propose aux enfants un atelier peinture, un atelier couture, serviettage, du skate roller et du ping-pong ouvert à tous. Il y a toujours la chasse aux œufs à Pâques, le défilé d'Halloween, le Carnaval et un rallye. L'association ne peut vivre qu'avec la participation de la population du village. Elle est faite pour elle. Elle recherche de nouveaux membres bénévoles. Financièrement elle vit grâce à la vente de cartes de membres bienfaiteurs et à l'organisation de repas à thème. Le bureau est composé de M. Darras et Roger ainsi que de Mmes Balzar et Mansard.

Star Dance :

Cette association a été créée le 18 octobre 2006 et a pour but l'expression corporelle des enfants et des adultes. Son président est Frédéric Brasseur, secondé par Aline Coyette et Sandrine Humez. Les 46 membres de l'association bénéficient des cours d'une animatrice d'expression corporelle, tous les vendredis, en 3 cours correspondant à 3 groupes d'âges (4/7 ans, 7/10 ans, 10/14 ans) pendant les vacances. Ils se produisent lors d'un gala fin juin, participent au Téléthon et aux vœux du maire. L'association pense dans un avenir proche doubler ses effectifs, en prodiguant des cours trois jours par semaine, en incluant un groupe de 15/18 ans et un groupe d'adultes.

Les ACPG-CATM :

Il existe à Condé Folie, une section de l'association départementale des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie Tunisie Maroc et veuves, présidée par Georges Bouthors, le secrétaire trésorier en est Brailly Daniel et le porte drapeau Lucien Depré.
Cette association permet le rassemblement des anciens combattants de toutes les guerres, afin de transmettre les devoirs de mémoire et de défendre leurs droits, d'apporter le soutien nécessaire aux ayant droits et de participer aux manifestations d'hommage ou de souvenir. La section regroupe 22 membres.

Autres associations en 2007 :

La Chasse, président M. Jean-Pierre Coyette, créée avant 1926.
La Fanfare, président M. Jean-Claude Langlet.
Le Comité des Fêtes, présidente Mme Michèle Hénache.
Les Anciens Pompiers, président M. Alain Gamain.
Condé La Boule Magique (pétanque) président M. Alain Caumartin.

DOUDELAINVILLE :

Le Club du 3ème Âge :

Le club a été déclaré association loi 1901 en février 1980. Actuellement, il comporte 20 inscrits. Les réunions ont lieu le mardi tous les 15 jours de 14h à 18h. Les activités sont pour certains la marche, pour d'autres les cartes et les jeux de société (rummikub, dominos). Les réunions se terminent par un goûter. Le club organise des sorties avec les clubs des communes voisines, ainsi en 2006 il y a eu des sorties aux baladins du Vimeu à Huchenneville, un spectacle à Mégacité à Amiens, et un diner spectacle au Petit Baltar à Nesle.

Les ACPG-CATM :

L'association a été créée en 1947 par M. Scellier Moïse. Depuis cette date, chaque année, cette association a permis de rendre hommage aux morts des deux guerres mondiales le 8 mai et le 11 novembre.
En 1996, M. Gérard Bellegueulle a souhaité créer une association qui commémore également les soldats morts en Afrique du Nord de 1952 à 1962 (CATM). Cette section n'oublie pas les morts des deux précédentes guerres mondiales et organise des manifestations chaque 8 mai (39/45), 11 novembre (14/18) et 5 décembre (Afrique du Nord).

La Société de Chasse :

Elle fut créée le 24 août 1924 et elle est inscrite au journal officiel du 4 septembre de la même année, elle regroupe 22 chasseurs. Le président en est alors Léon Roy. En 1966, Édouard Gambiez en devient président suite à la démission de Léon Roy. De même, il est remplacé en 1970 par Michel Malivoir, à qui succédera en 1991, Rémy Boutroy. Aujourd'hui, la société de chasse compte 26 chasseurs.

Le Comité des Fêtes :

Le comité des fêtes a été fondé en 1990. Il comporte 28 membres. Son objectif est d'animer le village par des manifestations. Ainsi il organise la brocante avec 70 exposants, un méchoui le 14 juillet avec 150 participants, il organise également la marche du cœur et un feu d'artifice. Il participe à l'achat de matériel pour la salle communale (vaisselle, frigo). Le comité est autonome dans la gestion de ses manifestations. Son président est Yvonne Thiébaut, le trésorier Philippe Durand et la secrétaire Isabelle Raymondeau.

L'Amicale des Anciens Pompiers :

Elle a été créée en 1984, par le chef de corps Pierre Canaple, alors lieutenant. Elle comprend 8 anciens pompiers (au clairon Batifoulier G) et 8 nouveaux jeunes pompiers dont 4 toujours présents en 2007. En 1985, ils remettent la tradition d'élire chaque année une sainte Barbe. Les pompiers sont présents à chaque manifestation. L'amicale est autonome dans l'organisation de ses manifestations. Le chef des pompiers est le caporal Philippe Thiébaut et le trésorier Pascal Canaple.

FRUCOURT :

Les Anciens Combattants :

Longtemps, il n'y a eu que l'association des Anciens Combattants de 14/18. En 1945, s'est créée l'association des Anciens Prisonniers de guerre. Dans les années 1970, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ont rejoint l'une ou l'autre des deux associations d'anciens combattants. Depuis peu, elles ont fusionné sous le sigle ACPG-CATM, section de l'association départementale.

Après la dissolution du corps des sapeurs-pompiers, il y a dix ans, les anciens sapeurs-pompiers ont créé l'association des ***anciens sapeurs-pompiers*** de Frucourt.

Le ***club du 3ème âge*** a été créé en 1988, la ***société de chasse*** date de 1981. L'association ***Frucourt Loisirs*** a été créée en 2002.

HALLENCOURT :

Syndicat d'Initiative

Au journal officiel du 14 août 1955 parait dans la rubrique associations :
« 16 juillet 1955. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Syndicat d'initiative d'Hallencourt**. But : unir les efforts de toutes les sociétés locales pour l'organisation de toutes fêtes et distractions sur le territoire communal, sous le patronage permanent de la municipalité. Siège social : mairie d'Hallencourt. »
Cette association est composée des membres de chacune des sociétés suivantes : fanfare municipale (président Pierre Longue Épée), subdivision des sapeurs-pompiers (président Joseph Hornstein), football HAC (président Pierre Sangnier), ballon au poing (président Canaple Jean), tennis de table (président Deschamps André), anciens combattants 14/18 (président Deneux Gaston), anciens combattants prisonniers de guerre 1939/45 (président Formet Marcel).
L'association est administrée par un conseil composé des présidents de chacune des sociétés ci-dessus et de deux délégués du conseil municipal pris en dehors des conseillers municipaux.
Son premier président fut André Deschamps, pharmacien à Hallencourt ; vice-président : Jean Canaple ; secrétaire : Deneux Rémi et trésorier Formet Marcel. Très vite, au troisième trimestre 1956, M. Deschamps décide de se retirer de tous les comités de sociétés, il est remplacé au sein du SI par M. Longue Épée qui en devient président.
Le 7 septembre 1959, les membres du conseil d'administration se réunissent sous la présidence de M. Pierre Longue Épée, ils renouvellent le bureau : président : le docteur Hornstein ; vice-président : Pierre Longue Épée, Secrétaire : Deneux Rémi, Trésorier : Formet Marcel
En septembre 1960 le docteur Hornstein, maire de la commune, en est le président. Il est réélu en septembre de la même année, le vice-président est Pierre Longue Épée et Rémi Deneux fait office de secrétaire trésorier et remplace Marcel Formet. Pierre Longue Épée est président de la fanfare, Louis Billoré, lieutenant des sapeurs-pompiers, Robert Fourdrinier, président de la section de ballon au poing, Julien Dizeux, président du HAC, Gaston Deneux président des anciens combattants 14-18, Marcel Formet président des anciens combattants prisonniers de guerre et Jean Cayeux président de la section tennis de table.
Le SI loue la salle des fêtes à la commune pour un loyer de 2000F annuels augmenté des impôts fonciers 600F environ. Ses recettes sont constituées par les fêtes qu'il organise personnellement et par le prélèvement de 10% sur le produit des entrées effectuées par les différentes sociétés organisatrices de manifestations ou de bals dans la salle.
Le 24 mai 1966, sous la présidence de M. Pierre Longue Épée, président, le comité est renouvelé. André Deschamps devient président, Roland Dumont vice président, Gaston Deneux secrétaire et Rémi Deneux trésorier.
Le 13 février 1969, le président du SI signale que le SI n'est pas à but touristique mais simplement un groupement de sociétés locales pour l'organisation de fêtes et distractions sur le territoire communal.

Le 20 octobre 1970, André Deschamps ; conseiller général, maire de la commune est élu président du SI, le reste du bureau est inchangé.

Le CIS et les Amis du CIS :

Discours de Roland Dumont écrit pour les 40 ans de l'association en 2001 :

« *Il n'est pas si facile de retracer 40 années passées au sein d'une association telle que le C.I.S. aux multiples activités. C'est pourtant la tâche qui m'a été confiée par notre aimable président.*

André Deschamps

Roland Dumont

C'est en mars 1961 que monsieur André Deschamps, alors conseiller général, me demandait de bien vouloir le rencontrer pour aborder le sujet 'centre d'initiation sportive'. C'était une idée neuve de la DDJS et du CG. Notre conseiller général m'exposait donc l'idée : celle de lancer des CIS dans le département. Il s'agissait alors de créer des activités sportives, de recruter des éléments, animer, structurer et si possible lancer en association des équipes de jeunes. Ceci avec l'aide de moniteurs recrutés par la DDJS. Il s'en suivit quelques réunions avec messieurs Pecqueux, Joseph et Le Dantec de la DDJS, et messieurs Deschamps, Lecointe et moi-même pour affiner les choses. Monsieur Bourguignon devait se joindre à nous en sa qualité de moniteur de la DDJS. Puis on en vint au recrutement. De nombreux jeunes, filles et garçons vinrent se joindre à nous pour lancer des activités dont nous vous parlerons par la suite.

Nous eûmes une succession de moniteurs : messieurs Bourguignon, Lavilette, Michaud, Mariage, Boucq, Leuillet, Blangiez. Le premier devait être monsieur Escanazy… mais nous ne le vîmes jamais. Le plus assidu, le plus sévère, j'allais dire le plus sérieux, fut sans conteste Jean-Pierre Lesueur. Sa seule présence, sa grosse voix, ses qualités morales, sportives et pédagogiques plaisaient aux jeunes. Il faisait très bien son métier et il était aimé de toutes et tous. Aussi devait-il nous conduire à un bon niveau départemental et de ce fait notre CIS était classé 5ème d'une longue liste départementale, devant des villes bien plus importantes que notre modeste bourg, avec des équipements adéquates comme à Flixecourt, Woincourt, Escarbotin …

Il y avait dans nos rangs de jeunes athlètes qui savaient se surpasser aux occasions. Tant à la salle des fêtes qu'au stade, ce qui était en place avait été installé par nous-mêmes. Dire que les meilleures conditions de sécurité étaient requises serait mentir. Les déplacements, aussi relevaient d'une certaine décontraction, voir de l'inconscience. Nous assurions les transports avec nos propres voitures, souvent en surcharge humaine. Nous ne nous soucions pas des problèmes d'assurance ni des possibles accidents.

Notre moniteur était chargé des entraînements, mais aussi des formations d'équipes féminines et masculines. Nos groupes de filles tournaient aussi à merveille : elles étaient redoutables de volonté et d'enthousiasme les nanas. Aussi les équipes adverses prenaient-elles toujours Hallencourt au sérieux. De nombreux articles de presse font l'éloge de nos sociétaires en ce temps là.

En 1965, toujours sous l'impulsion de monsieur Deschamps, nous avons décidé de créer une association loi 1901 : 'les Amis du CIS', afin d'avoir une caisse bien à nous ; car le CIS, chapeauté par la DDJS et le CG ne pouvait avoir de fonds propres. Monsieur Deschamps en devint le président d'honneur, monsieur Lecointe le président, monsieur Woiret le trésorier et moi-même le secrétaire. Afin de nous constituer un fond de caisse, nous avons établi 100 billets de tombola à la main, numérotés de 1 à 100 que nous avons vendus 10F. Au tirage, il y avait 10 lots offerts par nous-mêmes : tels furent nos premiers subsides. Ensuite et chaque année nous avons organisé toutes sortes de manifestations : ball-trap, concours hippiques, théâtre, bals, fêtes aériennes, courses à baudets, concours de tir à la carabine …

Qu'il me soit permis de revenir sur ce que monsieur Arthur Lecointe a pu apporter au CIS et aux Amis du CIS. Homme calme, dévoué, gentil, il ne ménageait ni son temps, ni sa peine au service de l'association. Toujours là, jamais à cours d'idées, il savait aller au devant des jeunes et les écouter. Sa deudeuche en aura fait des kilomètres pour notre cause ! Le matin, l'après-midi, il se mettait à la disposition de l'association sans jamais rechigner. Un homme précieux et généreux que

monsieur Lecointe, à qui nous souhaitons d'écouler longtemps encore des jours heureux dans son bon village d'Allery où, parallèlement il aura aussi entrepris beaucoup de choses pour le patrimoine. Merci monsieur Lecointe, pour votre exemple et votre générosité, votre morale et votre modestie.

Je reviens aussi sur ce que furent pour nous les moniteurs successifs, mais en particulier sur Jean-Pierre Lesueur. Ponctuel, il arrivait à la salle des fêtes avec son sac de ballons et son matériel, le sifflet autour du cou dans son survêtement bleu. Jeune homme alors (et je crois savoir qu'il est resté homme jeune) il inculquait la volonté, la hargne dans le sport jusqu'aux limites du respect des autres, toujours dans une correction verbale très appréciée et remarquée. Excellents souvenirs que ceux vécus en sa compagnie. Jean-Pierre Lesueur a su proposer aux jeunes des pratiques physiques saines, dans la meilleure ambiance possible. Son action au CIS local perdure puisque nous existons toujours. Merci à toi aussi Jean-Pierre.

Il est bon de rappeler qu'en 1966, une aide substantielle, sous forme d'une subvention de près de 5 millions de l'époque fut accordée à la commune pour l'agrandissement de la salle des fêtes et certains aménagements tels que la pose d'un plafond suspendu. Paradoxalement, à la suite de ces travaux, subventionnés grâce au CIS, nous n'avons plus eu accès à la salle pour les jeux de balles et ballons. Le résultat fut immédiat : volley-ball et handball arrêtés, même si nous avons essayé la pratique en plein air de ces sports.

Oui, avec des moyens matériels très limités, avec et pour les jeunes, avec des responsables dans un bénévolat remarquable, nous avons travaillé et continuons encore, après plus de 40 ans, à intéresser le plus grand nombre. Ce sont plus de 200 personnes qui participent actuellement à nos activités.

Merci à tous ceux qui nous aident et nous encouragent. Merci à la municipalité au travers du sénateur-maire Pierre Martin pour sa subvention et le prêt de locaux. Merci à CCRH et à son président pour ses encouragements. Merci à la société Favi pour son aide matérielle et pécuniaire, et merci aussi à la DDRJS au travers de madame Laurence Brandicourt.

Enfin je ne voudrais terminer cette introduction sans rappeler la liste des présidents des Amis du CIS :

Arthur Lecointe, de 1965 à 1989 : nous en avons parlé, ce fut l'un des solides piliers de l'association. À présent, il continue de suivre notre évolution, et malgré un age certain, il y va encore de ses judicieux conseils et de son savoir. Un homme remarquable.

Gérard Deschamps, de 1989 à 1992 : son pragmatisme, son calme et son sérieux en ont fait un président remarquable qui devait quitter le CIS pour raisons professionnelles. Personne n'a oublié ce qu'il fut pour le CIS et chacun est conscient de ce qu'il peut encore y apporter.

Christophe Canaple, de 1992 à 1993 : homme bouillant, pressé de bien faire, avait fait dresser une liste de besoins exprimés par les jeunes. Hélas trop vite disparu de ce poste qu'il avait pris à cœur et remotivé avec son esprit 'à mein pouéyi'.

Jean Passerieux de 1994 à 1997 : ses bonnes idées, son sens de l'organisation et son calme ont permis de faire avancer le CIS dans la bonne direction. D'innover aussi, et d'intéresser le plus grand nombre. Sa place au conseil municipal nous était d'une grande utilité.

Gérard Roger de 1997 à 2000 : très calme lui aussi, à l'écoute d'un comité soudé, au sens très poussé de l'économie, à petites touches successives il savait bien faire avancer les choses. Son passage à la présidence fut une période de transition mais aussi d'une activité motivante et pleine.

Didier Malherbe depuis l'an 2000 : sa fougue, sa jeunesse, son bon sens en font un président fonceur et novateur. Depuis son avènement, plusieurs disciplines sont lancées ou relancées. Sa gentillesse et son esprit rassembleur sont très appréciés. De plus il est aussi comme élu, le trait d'union entre la municipalité et l'association qu'il préside. Son activité et sa franchise le font aimer de toutes et tous, et avec lui, le CIS peut aller loin si il se sent aidé.

Et c'est avec beaucoup d'émotions que je pense à ceux qui sont disparus, et qui ont apporté leur pierre à l'édifice, chacun avec ses moyens et sa manière : Jean-Claude Deux, Serge Dehail, Jean-Claude Beuvain, Élisabeth Dumont, Christophe Canaple, Jean-François Macaigne, Hervé Faveresse et Camille Esperce et j'ai peur d'en oublier. Il me faut souhaiter une meilleure santé à ceux qui sont dans l'adversité. Je pense en particulier à Michel Lefèvre un des anciens piliers du judo.

Merci de m'avoir écouté, et que vive longtemps encore notre CIS. »

DDJS : direction départementale de la jeunesse et des sports. CG : conseil général. CCRH : communauté de communes de la région d'Hallencourt. DDRJS : direction départementale et régionale de la jeunesse et des sports.

Arthur Lecointe 1965-1989	Gérard Deschamps 1989-1992	Christophe Canaple 1992-1993	Jean Passérieux 1994-1997	Gérard Roger 1997-2000	Didier Malherbe 2000-2003	Vincent Dumont 2003-2007

Nota : depuis 2001 quelques changements sont intervenus au CIS. Le 28 mars 2003, les activités du CIS sont notifiées, archivées dans un site Internet, mis à jour régulièrement. (adresse : perso.orange.fr/cis.hallencourt). Vincent Dumont en est devenu le président depuis l'assemblée générale de 2003 et dans la foulée les statuts ont été mis à jour et une section badminton créée (au gymnase de Longpré). En 2007, une section Majorettes a vu le jour, selon le désir de nouveaux membres.

Outre ces nouveautés, le CIS fédère les sections suivantes : judo, tennis de table, marche, patrimoine, cyclotourisme. Ses principales ressources proviennent des cotisations de ses membres et de la réderie qu'il organise chaque jeudi de l'Ascension depuis 25 ans. Il est l'un des éléments moteur, chaque année de la journée Téléthon en décembre, en organisant un 'tour du canton' à vélo et des sorties pédestres.

Les membres du bureau du CIS regrettent l'absence au chef-lieu de canton, siège aussi de la CCRH, d'un gymnase dans lequel ils pourraient développer leurs sections et pratiquer leurs sports dans des conditions décentes. Leurs appels à la municipalité, pour la construction d'une telle structure, n'ont apparemment pas encore trouvé, à cette date, d'oreilles convaincues de cette nécessité pour la jeunesse de notre contrée.

Renaissance Hallencourtoise

Le 15 février 1961, parait au journal officiel, la déclaration faite à la sous-préfecture d'Abbeville de la création de l'association nommée « Renaissance Hallencourtoise ».
Elle étend son action sur les villages environnants, son siège social est fixé au presbytère.
L'association a pour but de coordonner tous les efforts des sections locales, de les aider à transformer l'atmosphère de nos villages en organisant :
1° les loisirs : création de section théâtrale, de bibliothèque populaire, de société musicale et de chant ; d'encourager et d'organiser : voyages, excursions, projections de cinéma.
2° les sports : création d'équipes sportives, aménagement de terrains de pratique de tous les sports, société de tir, préparation militaire.
3° formation professionnelle : encourager les EAV ; organiser journées rurales et semaines rurales, étudier en commun tous les problèmes professionnels et techniques, touchant la profession.
4° formation sociale : cours sur le syndicalisme, coopération, mutualité et tous les problèmes sociaux actuels.
5° formation morale : créer une bonne camaraderie entre tous les jeunes, basée sur la charité et la solidarité, recréer aussi un esprit de communauté dans le village. L'association s'interdit toute activité politique.
Le 9 juin 1965, la Renaissance Hallencourtoise rejoint le SI d'Hallencourt. Les membres de son bureau sont alors :
Président : M l'abbé Harrois Bernard. Vice-président : M Maillard Jean-Louis. Secrétaire : M Johny Boucher. Trésorière : Melle Françoise Vacavant. Membres : Melle Cécile Delcuze, Melle Brigitte Delétoille, Melle Jeannine Leblond.

Association Paroissiale Saint Denis :

M. Bué, président en 1927. La commune écrit en 1989 : les membres de cette association sont décédés de ce fait cette association est dissoute.

Association des Jardins Ouvriers :

Pierre Caumartin, président en 1932. Elle était active, sous l'impulsion de M. Robert Fourdrinier, qui était correspondant d'une société de jardins ouvriers à Valenciennes. Une réunion des jardiniers, avec belle tombola, avait lieu chaque année. La commune écrit en 1989 : les membres de cette association sont décédés, de ce fait cette association est dissoute.

La Fraternelle d'Hallencourt :

Elle a été déclarée le 23 janvier 1913 et avait son siège social à l'école des garçons à Hallencourt.
Cette association est formée entre les élèves âgés d'au moins 9 ans et les anciens élèves de l'école publique des garçons d'Hallencourt. Elle comprend : une section d'enseignement proprement dit, une section de tir, une section de préparation militaire et une section artistique.
La société a pour but : 1° de maintenir entre les sociétaires les liens de bonne et franche camaraderie qui ont pris naissance sur les bancs de l'école, et de développer leur sentiment d'honneur, de solidarité et de patriotisme, 2° d'encourager les jeunes adhérents âgés d'au moins 13 ans à continuer et à compléter leur instruction et leur éducation par la fréquentation des cours d'adultes, conférences, etc… durant les années qui s'écoulent entre l'école et le régiment, 3° de propager et de vulgariser l'étude théorique et pratique du tir, 4° de préparer ses membres à l'examen du brevet spécial d'aptitude militaire, 5° de faire naître le goût du chant et de la musique, 6° de venir en aide aux jeunes gens faisant partie de l'association et accomplissant leur service militaire, 7° de faire aimer l'école et l'œuvre qui s'y accomplit.
Composition du conseil d'administration :
10 janvier 1913 : Président fondateur : Poissant Alexandre. Vice-président : Fournier Henri. Secrétaire : Morvillé André. Trésorier : Duquesnoy Paul. Membres : Martin Léon, Ringard Pierre, Delétoille Louis, Journé Fernand, Devismes Joseph.
La société dispose d'un stand pour tir à la carabine et du matériel carabine et cible.
10 novembre 1914 : Président : Poissant Alexandre. Vice-président : Doutreleau Henri. Secrétaire : Deneux Lucien. Trésorier : Malivoir René. Membres : Malézieux André, Damerval René, Vasseur Robert, Defarcy Camille, Maurice Abel.
Le 17 mars 1925, Henri Doutreleau, vice-président, reçoit une lettre de félicitations du ministre de la Guerre.
Le 27 août 1926, la Fraternelle possède une carabine 6mm 'La Sxolaire Préférée' avec bretelle, une baguette cuivre pour la nettoyer, une boîte de 250 balles de précision, 147 cartons neufs et 1 cible, 1 jeu de tonneau avec 6 palets en fonte, un jeu de quilles avec 2 boules hauteur 40cm, 1 passe-boules avec 2 pelotes, 2 tambourins et 1 filet, 2 ballons au poing avec vessies.
31 janvi0er 1927 : Président : Vilpoix Georges. Vice-président : Lourdelle Arthur. Secrétaire : Deneux Lucien. Trésorier : Malézieux André. Trésorier adjoint : Lefèvre Armand. Membres : Doutreleau Henri, Déprez Alfred, Deneux Gaston, Delétoille Louis, Grispoire Achille.
En 1928, la société prévoit d'organiser deux concours de tir : un premier le 14 juillet et un second les 11, 23 septembre et 7 octobre, suite à une subvention de 75F du ministère de la guerre. M. Vilpoix, son président en 1928 la définit ainsi : *« c'est une association amicale des anciens élèves de l'école des garçons, largement ouverte à tous, sans distinction d'idées et d'opinions. Elle est aussi résolument républicaine et laïque, elle ne peut être autrement, mais elle est animée d'un large esprit de tolérance, dont je ne me départirai jamais : la composition de son comité, ses discussions toujours courtoises en sont la preuve. Elle veut que les jeunes gens n'oublient pas qu'ils ont été des enfants, des camarades sur les bancs de l'école, elle désire resserrer les liens de fraternité qui les ont unis autrefois, ne pas les abandonner à eux-mêmes, leur procurer, au cours des mois d'hiver, les moyens d'entretenir, de perfectionner, de développer leurs connaissances d'écoliers. Imbu de cet esprit, le comité de direction a décidé de procurer gratuitement les fournitures nécessaires à tous les jeunes gens qui fréquenteraient les cours d'adultes. Je dois aussi rappeler qu'en 1927, la fraternelle a récompensé les enfants qui ont obtenu le CEP que, outre ses nombreuses séances de tir, elle a organisé deux concours ; qu'elle vient en aide à ses membres qui accomplissent leur service militaire* »
En 1933 : Président : Dingeon Albert. Vice-président : Deneux Gaston. Secrétaire : Deneux Lucien. Trésorier : Warmel Roger. Membres : Delétoille Louis, Cahon Henri, Castaigne Maurice, Lefèvre Armand, Courtillier Roger, Michaut Jean, Bacquet Adrien, Riboulot Philippe.

1938-39 : Président : Dingeon Albert. Vice-présidents : Deneux Gaston, Cahon Henri. Secrétaire : Dufossé Alex. Trésorier : Warmel Roger. Membres : Bérullier Marcel, Delétoille Louis, Riboulot Philippe, Lefèvre Armand, Courtillier Roger, Pelletier Jules, Roger Eugène.
La commune écrit en 1988 : les membres de cette association sont décédés, de ce fait cette association est dissoute. Conformément aux statuts, la somme présente sur un livret de Caisse d'Épargne, s'élevant à 4792,03 F fut versée à la caisse des écoles en 1988.

À la fin des années 20, la Fraternelle renoue avec la tradition qui veut qu'au cours de chaque hiver, elle organise une soirée théâtrale, permettant à ceux de ses membres qui le désirent de se faire apprécier dans l'interprétation de quelques pièces choisies parmi celles susceptibles d'intéresser la population du bourg. À cette époque, Monsieur et Madame Ithier se mettaient à la disposition des acteurs pour réaliser les décors grâce à leur précieux talent artistique, l'accompagnement des chansons et des chœurs était réalisé par MM. Roland Deneux et Jean Deneux ainsi que par la fanfare municipale. Ainsi 388 spectateurs participèrent à la soirée récréative du 27 janvier 1929 donnée par 26 acteurs. En 1937, la soirée du 31 janvier a été suivie par 535 spectateurs et a rapporté quelques 1900F à la Fraternelle.
Avec les bénéfices, la Fraternelle organisait un voyage annuel. Ainsi le 20 juillet 1930, M. Vilpoix, directeur de l'école, président de la Fraternelle emmène les hallencourtois au Havre. M. Gallier, conducteur de camions, conduit les personnes à la gare de Longpré. Départ de Longpré à 5h30 : 30 places dans les compartiments 88, 89 et 90 du 17ème wagon et 8 places de première classe dans le compartiment 54 du 10ème wagon ont été réservées. Le train arrivera au Havre vers 20h40 et en repartira vers 20h40. Sur place, visite du transatlantique : l'Ile de France. Le voyage et le repas sont gratuits pour les acteurs et les personnes ayant apporté leur concours.
Le 7 juillet 1935, la Fraternelle et la Cigale organisent une excursion en autocar à Bruxelles (cars Taquet d'Amiens) pour visiter la ville puis son exposition universelle et internationale. Départ d'Hallencourt à 1h du matin, arrivée à Bruxelles à 9h, départ de Bruxelles à 21h et retour à Hallencourt à 5h.
Le 5 juillet 1936, trois autocars seront réservés par M. Dingeon, président de la Fraternelle pour une excursion à Rouen.
La Cigale était une association d'anciennes élèves filles, dirigée par Mademoiselle Leroy qui travaillait en collaboration avec la Fraternelle.

La Fraternelle des Aînés d'Hallencourt :

Elle fut créée en 1979 sous l'impulsion de Monsieur Jean Canaple, maire et de son conseil municipal dans lequel se trouvaient messieurs Roland Dumont, Pascal Galhaut, Roger Deneux, Robert Fourdrinier et quelques autres dont Bernard Gallier qui en fut le premier président.
Les premières réunions se déroulaient à la salle paroissiale où se trouvent maintenant plusieurs logements à côté du garage Scherpereel.
Jusqu'au 13 mars 2003, son ancien titre était Club La Fraternelle des Anciens d'Hallencourt.
Dans l'ordre des présidents qui se sont succédés, on trouve : monsieur Gallier (déjà cité), monsieur Robert Blondin puis mesdames Élise Amichaux, Violette Bilhaut et actuellement Denise Lefévre.
Les principales ressources sont les cotisations, les deux ventes d'objets confectionnés qui se déroulent à l'Ascension et aux environs du 11 novembre, la tombola annuelle tirée le jour de l'assemblée générale et diverses présentations de produits par des sponsors.
Deux ou trois voyages sont organisés dans l'année d'une journée ou d'une demi-journée.
Chaque semaine, le mardi à partir de 14 heures, une trentaine de membres, sur les quatre-vingt que compte l'association, se réunissent à la salle dite des Aînés située rue de Verdun. Les jeux dominants de ces après-midi sont la manille et les dominos. On assiste depuis peu à l'arrivée du rummikub et du triamino. On y fête souvent des anniversaires et l'ambiance y est très détendue.

La Fraternelle du Sport Tamis d'Hallencourt :

Miellot, trésorier en 1908. La commune écrit en 1988 : les membres de cette association sont décédés, de ce fait cette association est dissoute.

Tennis de table

Le 20 mars 1951, il est institué, dans le cadre de la société sportive « Hallencourt Athlétic Club » une section de tennis de table dont le but est exclusivement de favoriser la pratique et le développement du tennis de table.
Les salles d'entraînement font partie des salles de l'ancienne école libre et la salle de compétition est la salle des fêtes.
Le comité d'administration de la section tennis de table de l'Hallencourt Athlétic Club est ainsi composé :
Président d'honneur : M P. Caumartin, directeur d'usine à Hallencourt.
Président : M A. Deschamps, phamacien à Hallencourt.
Premier vice-président : M J Dizeux, professeur d'éducation physique demeurant à Hallencourt.
Deuxième vice-président : M P. Sangnier, transporteur à Hallencourt.
Secrétaire-Trésorier : M Y. Dumont, étudiant en droit demeurant à Hallencourt.

Hallencourt Volley-Ball

Le 21 janvier 1963 est déclarée à la préfecture d'Abbeville la création de l'association « Hallencourt Volley-Ball »
Elle a pour but de favoriser la pratique et le développement du sport.
Son conseil d'administration est composé ainsi :
Président : M Penet Louis, agriculteur à Hallencourt.
Vice-président : M Leroy Paul, marchand de bestiaux à Hallencourt.
Secrétaire : M Vilpoix Gérard, étireur à Hallencourt.
Trésorier : M Flament Jean-Pierre, menuisier à Hallencourt.
Membres : M Niquet Max, peintre à Hallencourt et M Libraire Fernand, ouvrier ferrailleur à Hallencourt.

Judo Club Hallencourtois :

Assemblée du 10 octobre 1973 :
MM. Claude Mazier, président, Daniel Lefèvre, Lionel Hochu donnent leur démission. Sont élus :
Jacques Mazier de Vergies, président. Cagny d'Airaines, vice-président. Dominique Bailleul de Mérélessart, secrétaire. Annic de Forceville, adjoint. F Seillier de Mérélessart, trésorier. M Dévérité de Mérélessart, adjoint.

Le 16 avril 1977, suite à l'assemblée générale, les cinq membres présents décident de dissoudre l'association inscrite sous le n°2040 le 13 décembre 1971 au journal officiel du 23 décembre 1971.

Hallencourt Inter-Club (HIC) :

Par déclaration du 15 janvier 1972, Mil est créé à Hallencourt une association d'éducation populaire dont le but est la pratique du Hand Ball et le renforcement de la solidarité morale de ses adeptes. Président : Lefèvre Jean-Michel, étudiant, rue du Général Leclerc à Hallencourt. Secrétaire : Carlier Dominique, étudiant, rue de la République à Hallencourt.

Club de Danse Hallencourtois

Déclaré à la préfecture le 6 décembre 1993 (émanation d'une section du CIS)
Situation en 1993 :
Siège social : mairie d'Hallencourt.
But de l'Association : Cours de danse moderne, classique, folklorique.
Activité dominante : préparation de gala.
12 membres actifs, 150 membres honoraires.
Composition du bureau : Présidente : Dubois Michèle (ouvrière, société Bacquet) domiciliée à Hallencourt. Trésorière : Bacquet Bénédicte (secrétaire), domiciliée à Citernes. Secrétaire : Legrand Florence (correspondante de presse) domiciliée à Hallencourt.

Salle de répétitions à l'ancienne mairie d'Hocquincourt. Ce club a été dissolu le 27 octobre 1999 sous la présidence de Marlène Dominique.

Bouge !

Déclarée le 22 septembre 1999, cette association est une émanation de la précédente. Son objet est : organiser une représentation musicale de fin d'année ; les membres adhérents de l'association se réuniront régulièrement sous la houlette d'un responsable de groupe, membre du conseil d'administration. Les répétitions ont lieu à l'ancienne salle des écoles d'Hocquincourt et un gala est donné en juin au théâtre d'Abbeville. Le président actuel est Vincent Bellegueulle.

Ballon au poing :

En 1958, Jean Canaple est désigné à la présidence de l'Hallencourt HAC, section football, celui-ci ne désirant pas cumuler ses nouvelles fonctions avec celle de président de la section ballon au poing, il renonce à cette dernière. Réunie en assemblée générale, le 5 novembre 1958, la société de ballon au poing élit un nouveau bureau : Président : Robert Fourdrinier. Vice-président : Jean Canaple. Secrétaire trésorier : Pierre Bellegueulle.

Hallencourt Athlétic Club (HAC) :

Société déclarée le 10 mai 1929, et agréée sous le numéro 678 au journal officiel du 17 mai 1929 et agréée par le ministère de la guerre le 18 juin 1930.
Objet : pratique et développement des Sports. Siège social : dans l'une des salles de l'Hôtel Saint-Denis, rue de la République à Hallencourt. Les membres actifs sont tenus à assister régulièrement aux matchs d'entraînement. En cas d'empêchement, ils devront en aviser le porteur de convocations. Tout retard sera puni d'une amende de 10F et toute absence non motivée de 50F d'amende. L'entraînement a lieu sur le terrain des Sports du Pâtis , mis à la disposition des Sociétés Sportives locales, par la Société locale du stade municipal… Tout membre actif est tenu de verser une cotisation de 10F par semaine. Ses statuts seront modifiés avant son agrément par le ministère de la guerre. Ils indiqueront alors que le HAC aura aussi pour but la préparation des jeunes gens au BPME (brevet de préparation militaire élémentaire) et aux brevets de spécialité. Président : Caumartin. Vice Président : Morgand. Secrétaire : Laballestrier. Trésorier : Gay. Administrateurs : Fourdrinier Robert, Seclet, Gay, Dumont, Maillard, Deneux, Bacquet A, Dubos.
15 mars 1940 : Les statuts sont modifiés : une société de football association et des sports est fondée à Hallencourt. Elle se recrute parmi les habitants. Cette société prend le nom de 'Hallencourt Athlétic Club' siège social dans une des salles de l'Hôtel Saint Denis rue de la République à Hallencourt. Elle a pour but la pratique et le développement des sports.
Président : Caumartin. Vice-président : Morgand. Trésorier : Laballestrier. Administrateurs : Bouffaux, E Maillard, Seclet Elisé, C Dubos, Deneux, Bacquet, P Malivoir, Brocquevielle.

Cette photo date de la saison 1931-1932, on aperçoit :

debout de gauche à droite : René Trioux, René Martin, Robert Fourdrinier, André Deneux, René Mahieu
rang du milieu : Georges Berger, Alfred Dumont, Firmin Dumeige, Roland Fourdrinier, Nestor Gay, Paul Brocquevielle, Gaétan Morgand
premier rang : Maurice Castaigne, Pascal Galhaut, Roland Dumeige, Michel Flament, Camille Soulet, le jeune Jacques Dizeux
Georges Berger était chauffeur aux Ets Deneux Frères et transportait souvent l'équipe lors des déplacements.

Selon d'autres sources, cette société a été créée à l'initiative de quelques bénévoles dont MM. Roland Dumeige, Firmin Dumeige, Roland Fourdrinier, Robert Fourdrinier, Maurice Castaigne, René Martin, Camille Soulet.
Le président d'honneur en fut M. Caumartin.
Les présidents successifs ont été : Gaétan Morgand (de la création à 1940 ; Louis Laballestrier ; Julien Dizeux, Pierre Sannier, Alfred Spillemaecker ; Joseph Hornstein ; Marcel Canaple ; René Dumont ; Jean Maillard ; Pierre Martel ; Gérard Courtillier et actuellement Jean-Pierre Héricotte.

1955 : Siège : Café de l'Hôtel de Ville, salle Warmel Canaple. Président : Sangnier Pierre, représentant à Hallencourt. Secrétaire : Fourdrinier Robert, ouvrier d'usine à Hallencourt. Ils sont assistés de Dizeux, Deschamps, Hornstein, Spillmaeker, Niquet, Castaigne, Warmel Roger, Blondin, Carpentier, Warmel Narcisse.

1993 : Composition du bureau : Président : Martel Pierre, retraité. Vice-présidente : Durand Josette, café. Secrétaire trésorier : Lefèvre Michel, retraité. Secrétaire adjoint : Galhaut Gérard, employé, demeurant tous à Hallencourt. Trésorier adjoint : Delacherie Didier, représentant, demeurant à Hocquincourt. Équipes engagées : 2 équipes seniors engagées dont l'équipe A en promotion de 1ère division du district de la Somme ; 1 équipe minime, 1 équipe poussins, 1 équipe débutants et 1 équipe pupille.

Le club a évolué la plupart du temps en 1ère division, mais il est pour la saison 2007-2008 placé en promotion de 1ère division. Le club a remporté beaucoup de beaux succès et n'a jamais cessé d'exister avant, pendant et après la guerre. À noter que sous la présidence de Julien Dizeux, son épouse Agnès, commerçante à Hallencourt assurait le plus gros du travail, alors que leur fils Jacques assurait le secrétariat du club. Les déplacements ont été assurés très longtemps par le matériel des Ets Deneux Frères, puis plus tard par celui des Ets Canaple. Il y a eu aussi de très nombreuses périodes où les déplacements se faisaient à vélo, en bétaillère ou en voiture à cheval/

L'Arc en Ciel :

Le district de la Somme, football, écrit au maire d'Hallencourt en 1986 : « nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation débitrice que présente le compte de l'Arc en Ciel Hallencourt, section féminine.

Avenir Cycliste de Picardie :

Dans les années 1950, fut créée une association ACP, entraînée par M. Arthur Dufossé de Huppy, et présidée par M. Deschamps. Des coureurs cyclistes de bonne facture composaient ce club qui obtint de très bons succès dans les nombreuses épreuves de la région. Basile Zimine et Maurice Naessens, deux hallencourtois, faisaient partie de l'effectif.

Hallenbike VTT 80

(d'après le blog de l'association dont l'adresse est : www.hallenbike.net/)
Déclaré à la sous-préfecture le 2 octobre 2003, le club Hallenbike VTT 80 a été créé en 2004 pour définitivement souder une équipe de vététistes amateurs qui roulaient ensemble depuis plus de six ans, le plus souvent après une carrière de footballeurs plus ou moins réussie.
Issus de toutes les couches sociales, se connaissant pour certains depuis la maternelle (!), ces hommes (puis ces femmes) se sont progressivement aguerris sur les sentiers picards mais également d'ailleurs (Alsace, Jura, Morvan..) pour obtenir un niveau de VTT plus qu'honorable.

La création du club était donc aussi souhaitable pour un besoin de reconnaissance tôt ou tard. Elle était de toute façon nécessaire pour l'organisation de fond: achat de matériel, de maillots, organisation de randonnées, soirées dansantes (eh oui, il faut bien se détendre parfois).
Le club a eu également pour avantage de relancer certains d'entre nous en créant une émulation saine car effectuée en toute amitié.
Oui, le club hallenbike, comme son nom l'indique, est avant tout une base de détente dominicale que nous souhaiterions volontiers partager à travers ce site.
Le bureau 2004/2005 : président: Thierry Deletoille ; trésorier: Christophe Dumont ; trésorier adjoint: Jérome Lefevre ; secrétaire: Philippe Warmel ; secrétaire adjoint: Philippe Pacagnella ; pisteur: Mathias Canaple ; pisteurs adjoints: Florent Mabille, Patrick Thuillier
Compte-rendu succinct de l'assemblée générale du lundi 18 Septembre 2006 : plus de 30 licenciés, actifs, malgré la moyenne d'age (très jeune) de 36 ans - un bilan financier positif - des vestes d'hiver avec un rapport qualité prix imbattable - un bureau renouvelé dans la continuité - un bilan rando positif même si nous sommes plutôt casaniers.

Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés d'Hallencourt :

Elle fut créée par Monsieur Pierre Caumartin, directeur de l'usine Deneux, il en fut le premier président.
La commune écrit en 1989 : les membres de cette association sont décédés, de ce fait cette association est dissoute.
Après l'Armistice de 1945, M. Longue-Épée, huissier de justice créa la section CPG (Combattants Prisonniers de Guerre). Émile Delétoille en fut président jusqu'à son décés en 1984. Il fut remplacé par Robert Blondin jusqu'à son décès le 1er avril 1997. Michel Lefèvre lui succéda jusqu'en 1999, dâte à laquelle Edmond Caumont prit la tête de l'association.

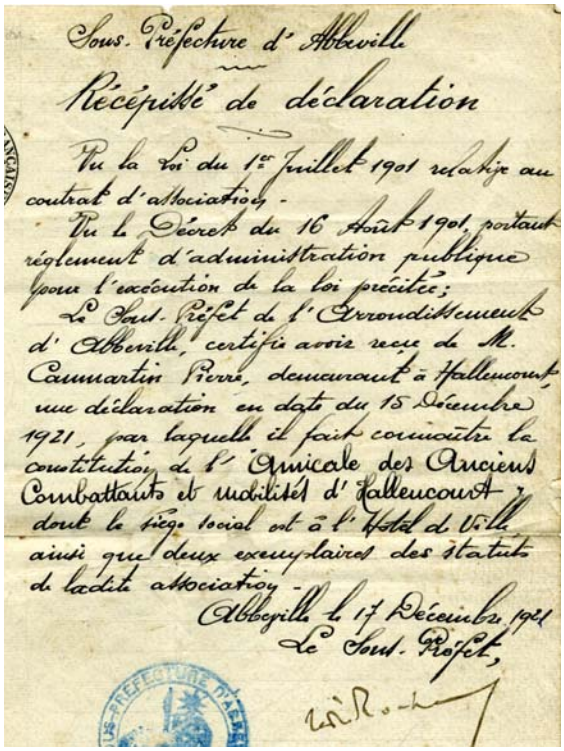

Sous. Préfecture d' Abbeville

Récépissé de déclaration

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association -

Vu le Décret du 16 Août 1901 portant réglement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée;

Le Sous. Préfet de l'Arrondissement d' Abbeville, certifie avoir reçu de M. Caumartin Pierre, demeurant à Hallencourt une déclaration en date du 15 Décembre 1921, par laquelle il fait connaître la constitution de l' Amicale des Anciens Combattants et mobilisés d' Hallencourt, dont le siège social est à l' Hôtel de Ville ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association -

Abbeville le 17 Décembre 1921

Le Sous. Préfet,

ACPG – CATM

Situation en 1993 :

Affilié à la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, à l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre et aux Combattants d'Algérie Tunisie Maroc (CATM) de la Somme
71 membres actifs.
Siège social : mairie d'Hallencourt.
But de l'association : Entraide, maintien des liens, solidarité et respect du souvenir des anciens combattants.
Activité dominante : participation aux diverses manifestations patriotiques.
Composition du bureau : Blondin Robert, président, retraité. Bonnet Louis, trésorier, retraité. Demay Pierre, secrétaire, retraité.

Situation en 2007 :

Edmond Caumont en est le président depuis 1999, il assure également les rôles de secrétaire (depuis 1998) et de trésorier (depuis cette année). Raymond Covez en est le vice-président et Bernard Millevoye le trésorier adjoint.
La section comprend 50 adhérents dont 4 ACPG 39/45 (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre); 1 combattant d'Indochine ; 38 CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc) ; 3 veuves et 4 sympathisants.

Actions sociales de la section locale à l'initiative du bureau : pour un adhérent hospitalisé plus de 6 jours, le président lui rend visite et offre un présent (hors alcool) d'un montant de 17€ ; pour ceux qui sont hospitalisés à domicile ou en maison de retraite, un colis d'une valeur de 25€ est offert au 8 mai et à Noël.
Le président, ou le vice-président, représente la section avec le porte drapeau lors des deuils dans le canton. Pour les commémorations du 8 mai, du 11 novembre, le bureau organise un repas de l'amitié. Le 8 mai, elle participe à la cérémonie au monument place de la mairie avec dépôt de gerbe. Le 11 novembre, elle se déplace au monument aux morts du cimetière pour un dépôt de gerbe et l'appel aux morts (105 pour 14/18 et 10 pour 39/45).
La vente de calendriers permet de rembourser des avis de décès et l'achat de plaques souvenir ainsi que l'entretien des drapeaux.

La section cantonale :

La section locale d'Hallencourt appartient à la section cantonale qui est affiliée à l'association départementale dont le président est Pierre Darras et qui comprend 37 sections cantonales.
La section cantonale d'Hallencourt comporte 187 adhérents, ce qui lui donne 4 délégués au congrès départemental annuel de 2007.
Le bureau est ainsi constitué : président Pierre Barbette, maire de Frucourt ; vice-président délégué : Michel Beaurain ; secrétaire cantonal : Andrée Renouard ; trésorier cantonal : Alain Christophe.
Le dernier congrès cantonal a eu lieu à Longpré le 15 avril dernier en présence du délégué départemental Louis Martine. De même Edmond Caumont a participé en tant que délégué départemental au congrès cantonal de Combles qui s'est déroulé le 29 avril à Hardecourt aux Bois.
La section cantonale a organisé un thé dansant à Longpré le 1er mai 2007.

Composition de la section cantonale (les dirigeants sont élus pour 3 ans) :

Sections locales	Président section	Total	ACPG	CATM	Indochine	Veuves	Sympathisants
Allery	Caullery Paul	38	5	25		5	3
Bailleul	Renouard Andrée	4		3		1	
Citernes	Cocquelin Yann	9	4	3		2	
Doudelainville	Bellegueulle G	6		6			
Erondelle	Timbert Christian	13	2	8		3	
Fontaine	Flament Jean Pierre	14		10		4	
Frucourt Vaux	Barbette Pierre	7		7			
Hallencourt	Caumont Edmond	53	8	38	1	2	4
Huppy	Beaurain Michel	20	3	15		1	1
Longpré	Duval Alain	12	1	9		2	
Mérélessart	Trencart Marcel	11	3	6		2	
Totaux	11	187	26	130	1	22	8

Œuvres sociales : l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) comprend un bureau par département, il reçoit les subventions nationales et les attribue aux veuves et adhérents les plus

démunis, lors des décès etc… sur présentation d'un dossier de non imposition (coût moyen des frais d'obsèques : 3000€)

Caisse d'Épargne :

Août 1879, constitution du comité d'organisation de la Caisse d'Épargne :
Président : Jules Deneux, maire à Hallencourt.
Membres : Colart, conseiller général à Fontaine ; De Bonnault Léon, conseiller d'arrondissement à Mérélessart ; Courtillier Constant, ancien maire d'Hallencourt ; Griffon d'Offoy, maire à Mérélessart ; De Beaufort fils, propriétaire à Hocquincourt ; Coquart Alfred, percepteur à Hallencourt, Coquerel, notaire à Hallencourt ; Delétoille Berger, propriétaire à Hallencourt ; Dermigny Désiré, huissier à Hallencourt ; Devismes, juge de paix à Hallencourt ;Groux Armand, médecin à Hallencourt ; Louis Clément, ancien maire à Hallencourt ;Lucas Lecat, adjoint à Hallencourt ; Mathon Aimé, greffier de paix à Hallencourt ; Darras, maire à Allery.
Membres adjoints : Sueur Jourdain, propriétaire à Wanel ; Plé, maire à Citernes ; Tripier, maire à Sorel ; Bué, maire à Hocquincourt.

Société philharmonique

Il existait au 19ème siècle, une société de musique ainsi appelée. En voici, le règlement, malheureusement non daté mais qui est certainement de1853.
« *article premier : une société ayant pour but l'encouragement et la formation d'un corps de musique d'harmonie est fondée à Hallencourt. Elle est placée sous le patronage de l'autorité locale et principalement sous la surveillance de M. le Maire.*
article 2 : la dite société accompagnera les sapeurs-pompiers à leurs réunions pourvu qu'elle ait l'assentiment ou la permission de M. le maire.
article 3 : le chef de la société philharmonique sera nommé à la majorité des suffrages ; ledit chef sera tenu de tenir un registre des dépenses et amendes ; il ne pourra faire aucune dépense sans en informer la compagnie ; il sera en outre tenu de présenter les comptes tous les trois mois.
article 4 : le chef a seul le droit de choisir ses membres, et il n'y aura admission d'un nouveau membre que lorsqu'il aura subi un examen par le chef de répétition. Un examen sévère sera fait sur la moralité de chaque individu qui voudra faire partie de la Musique.
article 5 : le chef convoque les membres de la société pour les réunions jugées utiles, il a la police des assemblées, il propose des améliorations jugées utiles à la société, et soumet aux délibérations toutes les demandes.
article 6 : le chef est seul appelé à diriger les répétitions, nul ne pourra refuser de jouer le morceau désigné. Les membres se réuniront les jours et heures qui leur seront indiqués par le répétiteur, l'appel sera fait cinq minutes après l'heure indiquée ; tout membre manquant à l'appel sera tenu de payer une amende de dix centimes.
article 7 : la présence des membres, soit pour les réunions, soit pour les répétitions est obligatoire ; ils ne seront excusés que pour cause de maladie ou pour tout autre cas grave ; un musicien qui manquerait trois fois de suite sera exclu de la compagnie.
article 8 : le chef a le droit d'admettre des musiciens amateurs, quand même ces personnes ne feraient pas partie de la société philharmonique ; une fois admis, ils seront tenus de se conformer en tout au règlement.
article 9 : le chef a droit au respect des autres membres ; ceux-ci se doivent des égards, et tous doivent user entre eux des procédés qui conviennent à des personnes bien élevées.
article 10 : chaque membre aura son instrument ; les seuls à la charge de la société sont : une grosse caisse, une caisse roulante, des cymbales et un pavillon chinois. Les personnes qui tiennent ces instruments sont tenues de les maintenir en bon état, et de les remettre au chef toutes les fois qu'il l'exigera.
article 11 : quand il se présentera des cas urgents et imprévus, le chef convoquera extraordinairement les membres en assemblée générale, et soumettra la délibération à M. le maire qui lui-même en délibérera.

article 12 : chaque membre ne pourra refuser de faire des répétitions partielles devant le chef de musique, ou d'un répétiteur choisi par lui.
article 13 : la société philharmonique prendra part aux cérémonies civiles et religieuses qui auront lieu dans la commune.
article 14 : tout membre qui sera convaincu d'avoir travaillé par des paroles ou par insinuations à désunir la société, sera renvoyé.
article 15 : messieurs les musiciens consentent à ce que monsieur le maire accompagné de son adjoint ou de tout autre membre du conseil municipal, soient juges des différents qui pourraient survenir dans la société.
Amendes : 1° : pour insubordination 20 centimes
2° : pour manque de respect à ses confrères en réunion : 10 centimes.
3° : pour s'y présenter ivre : 50centimes.
4° : pour manque aux répétitions : 25 centimes
L'amende sera doublée si le chef les (ou se ?) trouve dans un de ces cas.
article 16 : tout musicien à qui on aura délivré un carton pour copie, s'il se trouve perdu, il sera tenu de payer entièrement ce que le morceau de musique aura coûté.
Messieurs les musiciens après avoir entendu lecture du présent règlement ont signé : Mellier, Deneux Benjamin, Delétoille Constant, Deneux Casimir, Berger, Boulanger, Deneux Léopold, A Delétoille, » etc…
Mai 1874 : 50F sont versés pour encourager la musique qui s'organise dans la commune. Mai 1878 : la musique communale n'existe plus.
Nous n'avons pas d'autre traces de cette société, par contre nous savons qu'il existait au 19ème siècle, une société de musique aux Etablissements Deneux. Une photo avec 42 musiciens et le drapeau de la société indiquant la date de 1874 le prouve.
En 1891, le maire expose que M. Deneux Anschaire, industriel à Hallencourt consent sur la demande qui lui a été faite, à la réorganisation de la musique, à condition que la commune lui assure une subvention annuelle de 250F. Le conseil heureux de voir le rétablissement de la fanfare, vote une somme de 250F et dit qu'en vertu de cette allocation, la fanfare de M. Deneux devra assister aux cérémonies publiques

Fanfare Municipale :

En octobre 1900 et en août 1901, le préfet vote une imposition extraordinaire de 500F pour l'organisation d'un concours de musique à Hallencourt, la même année.
Le 26 juillet 1905 est fondée une société musicale à Hallencourt qui portera le titre de fanfare Municipale d'Hallencourt. Déclarée le 25 octobre 1905. Insérée au Journal officiel le 20 janvier 1906. Son but est de propager le goût de la musique dans le pays. Son siège est établi à la mairie.
Directeur de la fanfare municipale : Paul Duquesnoy, employé d'usine, rue des Rainvillers.
Président : Louis Courtillier, négociant, rue Notre Dame.
Vice-président : Léon Michaut, boulanger, grande rue.
Trésorier secrétaire : Léon Maillard, employé d'usine, rue d'Amour.
Administrateurs : Bouffaux Alphonse, pareur, rue des Halles ; Armand Retourné, tisserand, rue des Simons ; Paul Baquet, piqueur de cartons, petite rue ; Eugène Warmel, tisserand, petite rue.
Article 2 : elle se compose : 1°) d'un chef chargé de la direction des études, du choix des morceaux, de celui des méthodes, des instruments, etc… et auquel chacun doit obéir sans contrôle. 2° de membres actifs ou exécutants. 3° de membres honoraires qui par

leur générosité contribueront à la prospérité de la société. Les dames sont admises.
Article 3 : les membres exécutants devront assister régulièrement aux répétitions musicales ; en cas d'absence ils devront aviser le directeur. Les répétitions musicales auront lieu le vendredi de chaque semaine dans le local laissé à la disposition de la fanfare. Toutefois le jour et l'heure pourront être changés si le directeur le juge à propos. Une répétition supplémentaire pourra être commandée si le directeur le juge nécessaire pour l'étude d'un programme.
Article 4 : après 4 absences aux répétitions musicales dans un délai de trois mois, les membres exécutants devront se conformer à la peine infligée par le conseil d'administration. Article 5 : une amende de 50 centimes pour absence non excusable dans un service commandé sera infligée à tout membre exécutant… Article 10 : tout membre qui troublera le cours des réunions ou répétitions musicales ou se présentera en état d'ivresse sera passible d'une peine laissée à la disposition du conseil d'administration.

Un kiosque existait au stade
pour les auditions de la fanfare

Les présidents successifs de la fanfare municipale ont été : Michel Paillarés ; Léon Michaut ; Maurice Canaple ; Louis Maillard ; Pierre Longue-Épée ; Paul Fernet ; Émile Delétoille ; Paul Spillemaecker (1983) et actuellement Jean-Marc Dezenclos (2006).

Un papier écrit en 1965 dit : « la fanfare municipale s'est particulièrement distinguée aux deux derniers concours fédéraux de la Somme où elle a obtenu à deux reprises le 1er prix d'exécution et le premier prix de lecture à vue, ce qui lui a valu la garde du fanion fédéral du département pendant l'année 1955/1956 »

En 2005, la fanfare est composée d'une trentaine de membres dirigés par Jean Maillard depuis 1973, il est secondé par François Hodent et Claude Guetta chef de clique.

Solange Naessens, chef de clique, à la fanfare pendant plus de 75 ans. Figure emblématique du bourg, Solange Naessens est né à Mareuil Caubert en 1910. Il se marie à Hallencourt avec Berthe Delcuze en 1931. Solange après avoir fait son service militaire a exercé différentes professions dans le textile, les travaux publics et le bâtiment. À côté de son métier, il s'est engagé dans de nombreuses associations locales comme le football, les sapeurs pompiers, les anciens combattants de 39-45 qui l'ont décoré de la Croix de Guerre. Mais son engagement principal a été pour la fanfare municipale où il a joué pendant 78 ans. Il a tenu son clairon jusqu'en 1998. Après le départ de Berthe en 1999, sa joie de vivre s'est éteinte, mais les hallencourtois se souviendront de lui comme un petit homme tranquille, actif et chaleureux, qui déambulait dans les rues toujours avec son sac à l'épaule.

La fanfare d'Hallencourt a fêté son centenaire (le musicien picard – octobre 2005) :
« *La fanfare d'Hallencourt a célébré son centenaire les 10-11-12 juin 2005. Les 3 fanfares amies : Allery – Beaucamps le Vieux – Hallencourt ont ouvert les festivités en donnant un concert en l'espace culturel le vendredi soir. Concert de qualité interprété par des musiciens amateurs, bénévoles, la qualité de leur prestation étant le fini de leur persévérance et le désir de partager leur passion. Le samedi soir, un autre concert était donné en l'espace culturel, concert interprété par les 84 musiciens de la gendarmerie mobile d'Issy les Moulineaux sous la direction du capitaine Michel Moisseron. Ce fut un concert grandiose à l'image de leur notoriété nationale et internationale. Pour conclure ces trois jours mémorables, 8 formations musicales étaient présentes dans les rues du village (Airaines, Allery, Beaucamps le Vieux, Feuquières (Oise), Hornoy le Bourg, Mers les Bains, Molliens Dreuil,*

Quesnoy) pour se rejoindre sur la place de l'Hôtel de Ville où un morceau d'ensemble a été dirigé par Monsieur Brisse et un autre par le directeur d'Hallencourt : Monsieur Jean Maillard. »

Lors des cérémonies du centenaire de la fanfare le 12 juin 2005

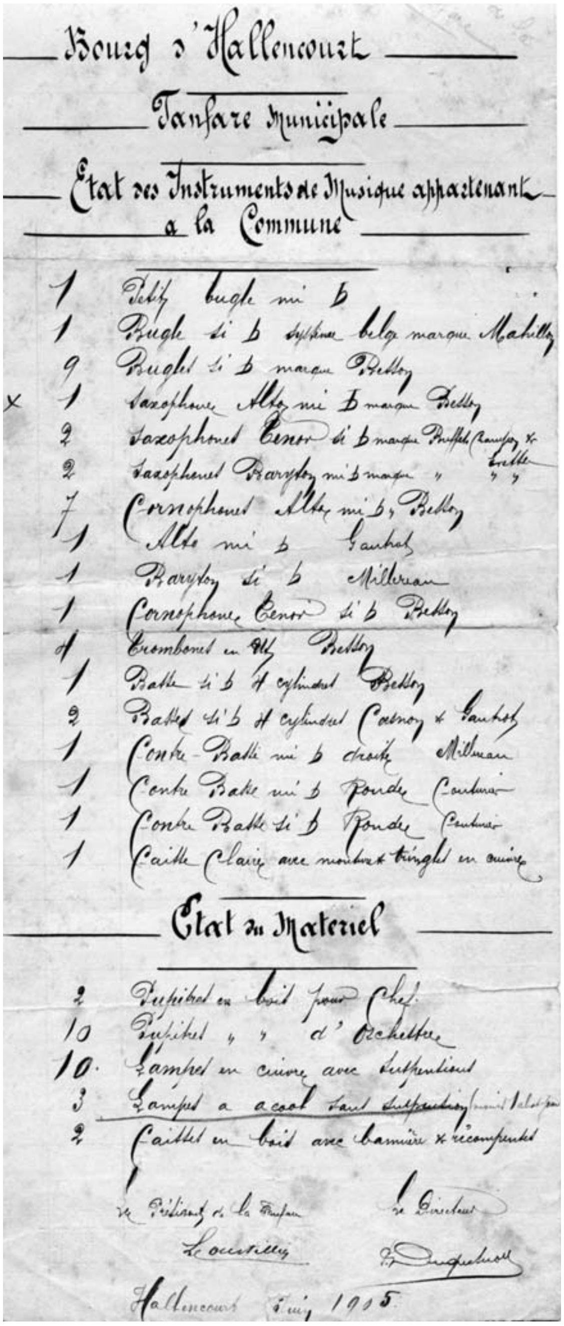

Bourg d'Hallencourt

Fanfare Municipale

État des Instruments de Musique appartenant à la Commune

1 Petit bugle mi b
1 Bugle si b système belge marque Mahillon
9 Bugles si b marque Besson
× 1 Saxophone Alto mi b marque Besson
2 Saxophones Ténor si b marque Buffet Crampon & Evette
2 Saxophones Baryton mi b marque " " "
7 Cornophones Alto mi b, Besson
1 Alto mi b Gautrot
1 Baryton si b Millereau
1 Cornophone Ténor si b Besson
1 Trombones en Ut Besson
1 Basse si b 4 cylindres Besson
2 Basses si b 4 cylindres Couesnon & Gautrot
1 Contre-Basse mi b droite Millereau
1 Contre Basse mi b Ronde Couturier
1 Contre Basse si b Ronde Couturier
1 Caisse Claire avec montures tringles en cuivre

État du Matériel

2 Pupitres en bois pour Chef
10 Pupitres " " d'Orchestre
10 Lampes en cuivre avec suspensions
3 Lampes à alcool sans suspensions [illegible]
2 Caisses en bois avec bannière & récompenses

Le Président de la Fanfare [illegible] — Le Directeur [illegible]

Hallencourt Juin 1905.

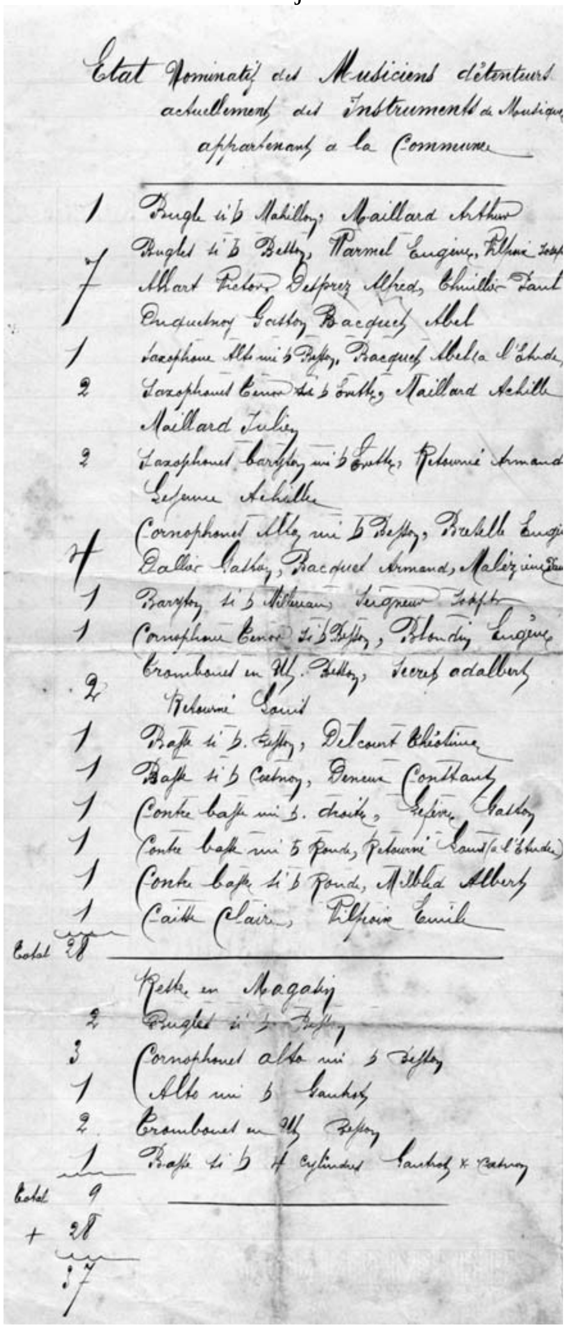

État Nominatif des Musiciens détenteurs actuellement des Instruments de Musique appartenant à la Commune

1 Bugle si b Mahillon, Maillard Arthur
7 Bugles si b Besson, Warmel Eugène, Wilpoix Joseph, Allart Victor, Desprez Alfred, [illegible] Paul, Enquebecq Gaston, Bacquet Abel
1 Saxophone Alto mi b Besson, Bacquet Abel à l'étude
2 Saxophones Ténor si b Evette, Maillard Achille, Maillard Julien
2 Saxophones baryton mi b Evette, Retourné Armand, Lefebvre Achille
7 Cornophones Alto mi b Besson, Brutelle Eugène, Dallier Gaston, Bacquet Armand, Maliez [illegible]
1 Baryton si b Millereau, Seigneur Joseph
1 Cornophone Ténor si b Besson, Blondin Eugène
2 Trombones en Ut Besson, Secret Adalbert, Retourné Louis
1 Basse si b Besson, Delcourt Célestin
1 Basse si b Couesnon, Deneux Constant
1 Contre basse mi b droite, Lefebvre Gaston
1 Contre basse mi b Ronde, Retourné Louis (à l'étude)
1 Contre basse si b Ronde, [illegible] Albert
1 Caisse Claire, Wilpoix Émile
Total 28

Reste en Magasin
2 Bugles si b Besson
3 Cornophones alto mi b Besson
1 Alto mi b Gautrot
2 Trombones en Ut Besson
1 Basse si b 4 cylindres Gautrot & Couesnon
Total 9
+ 28
37

Amicale des Sapeurs Pompiers :

voir notre compte-rendu n°15 sur les pompiers.

Conseil des Parents d'élèves de l'école publique d'Hallencourt.

Créée le 26 septembre 1977.
Président : Y Porquet. Secrétaire : Catherine Darmstadter
Siège social : École primaire d'Hallencourt.
Objet : défendre les intérêts des parents des élèves de l'école publique d'Hallencourt.

Association des Amis de l'École d'Hallencourt :

Déclarée le 2 mars 2000, cette association a pour objet de réunir toute personne susceptible d'apporter son aide pour favoriser le développement des activités culturelles et sportives ou œuvres sociales ; contribuer au soutien moral et matériel de l'établissement scolaire. En partenariat avec les enseignants, elle organise des manifestations (repas, kermesse, loto) dont le but est de procurer de l'argent aux coopératives des 2 écoles.

Société Moutonnière d'Hallencourt :

Cette société a disparu avant 1955

1er Syndicat agricole d'Hallencourt :

Le 28 juillet 1922, il est créé entre les cultivateurs d'Hallencourt un syndicat agricole, dont le siège est établi au domicile du président. Son but général est la défense des intérêts agricoles de tous les adhérents et l'achat d'engrais, de semences et de produits divers. Mais il a surtout présentement pour but spécial la nomination d'un garde-champêtre particulier assermenté par ses membres et chargé de la surveillance des récoltes pendant la période de la moisson.
Président : Paul Delétoille. Vice-président : Achille Castaigne. Trésorier : Eugène Sellier. Secrétaire : Henri Doutreleau.

Syndicat de défense contre les mulots et les campagnols :

Le 14 novembre 1928, est créé ce syndicat. A cet effet, il se propose de se procurer du virus, poison ou tout autre produit susceptible de donner les meilleurs résultats dans cette destruction.
Président : Warmel Eusèbe. Vice-président : Plé Antoine. Secrétaire trésorier : Berger Laurent. Assesseurs : Castaigne Achille, Sellier Eugène, Vacavant Richard.
(le 20 janvier 1929, la station agronomique de la Somme fournit 40 litres de virus Danysz)

2ème Syndicat agricole d'Hallencourt :

Fondé le 22 décembre 1929, déclaré le 26 décembre 1929, affilié à l'union des syndicats agricoles de la Somme.
Président : Vacavant Richard. Vice-présidents : Sellier Eugène et Warmel Eusèbe. Secrétaire trésorier : Castaigne Achille. Membres : Berger Oswald, Berger Laurent, Douart Abel, Doutreleau Robert.
Le 4 février 1958, 14 agriculteurs répondent à l'appel de M. Castaigne Maurice, président du syndicat communal. Sont élus : Castaigne Maurice, Sellier Eugène, Maillard Adrien, Gégnier Louis, Doyen André, Rigolle Michel, Biloré Louis, Cayeux Pierre, Caumont Marcel. Françoise Doyen est désignée comme déléguée des jeunes.

Syndicat Corporatif agricole de Hallencourt :

Créé le 24 décembre 1941, il est affilié à la corporation nationale paysanne.
51 agriculteurs d'Hallencourt en sont membres et n'est pas en opposition à un syndicat déjà existant à Hallencourt.

Syndicat de défense permanente contre les ennemis des cultures de Hallencourt :

Créé le 3 janvier 1944, président Berger Laurent. Vice-président : Régnier Louis. Secrétaire-trésorier : Douart Abel. Membres : Sellier Eugène, Castaigne Achille, Vacavant Richard.

Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Hallencourt :

Les jeunes agriculteurs se réunissent à Hallencourt, le 16 janvier 1962 à l'effet de constituer entre eux un syndicat. L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de M. Xavier Zegre-Sauvain, assisté de MM. Georges Verstraete et Cyr Périmony.
Statuts déposés en mairie le 26 mai 1962
Siège social : mairie d'Hallencourt.
Siège administratif : M. Xavier Zegre Sauvain à Wiry au Mont, président.
Verstraete Georges à Limeux, vice président. Périmony Cyr à Allery, secrétaire. Marcel Berthe à Limeux, trésorier.
Objet : susciter, organiser et coordonner l'ensemble des actions syndicales et professionnelles des membres en accord avec le centre départemental.
1980 : Président : Dulin Jean-Luc, Fontaine sur Somme.
1983 : Président : Rayez Pascal, Hallencourt.
1985 : Président : Thibaut Parick, Longpré.
1986 : Président Guylain Barbier, Bailleul. Vice-président : Mabille Antoine, Citernes. Vice-président : Goemaere Jean Marc, Hallencourt. Secrétaire : Rayez Pascal, Hallencourt. Trésorier : Thibaut Didier, Liercourt. Membres : Gaudouin Bernard, Longpré ; Deneux Christophe, Wiry au Mont ; Cambray Alain, Fontaine sur Somme ; Christophe Olivier, Vaux. Membre stagiaire : Joly Bernard, Fontaine sur Somme.

À noter également un syndicat d'agriculteurs, présidé par Maurice Castaigne de 1950 à 1978 qui avait succédé à son père et qui laissa la place à Narcisse Rayez de 1978 à 1988. Ce dernier devint président cantonal jusqu'à sa mise à la retraite. (Voir le compte-rendu n°28 pour plus de précisions sur les agriculteurs).

Syndicat des phosphates d'Hallencourt :

Affilié à la fédération du sous-sol. Statuts adoptés le 13 novembre 1945.
Secrétaire : Dehail Georges à Mérélessart. Secrétaire adjoint : Lamarre André à Mérélessart. Trésorier : Deneux Raymond à Hallencourt. Trésorier adjoint : Macqueron Émile à Hallencourt. Délégué contrôleur : Lemiel Lucien à Hallencourt.

Syndicat des tisseurs de toile d'Hallencourt :

Affilié à la société nationale ouvrière de l'industrie textile. L'assemblée constitutive a lieu le 19 octobre 1945.
Secrétaire général : Fourdrinier Robert. Secrétaire adjoint : Vilpoix Raoul. Trésorier : Maillard Michel. Trésorier adjoint : Dubus Aurélie. Archiviste : Lefèvre Paul, tous d'Hallencourt.

Syndicat des ouvriers agricoles confédérés d'Hallencourt.

Affilié à l'union départementale confédérée. Statuts adoptés le 30 septembre 1945.
Secrétaire : Grattenoix André. Trésorier : Nibas Louis. Secrétaire adjoint : Zoppé Pierre. Trésorier adjoint : Ternois Émilien. Contrôleur : Decauchy Francis.

Syndicat Général des Travailleurs du Bâtiment, des Travaux Publics et des Matériaux de Construction d'Hallencourt :

Affilié à la fédération nationale des travailleurs du bâtiment.

Au 17 octobre 1945 : secrétaire : Deneux Fernand ; secrétaire adjoint : Delcuze Lucien ; trésorier : Landau Louis ; trésorier adjoint : Delcuze Constant ; archiviste : Pelletier Jules.

Union Commerciale et Artisanale d'Hallencourt (UCA) :

Association déclarée le 28 mars 1984. Siège social : mairie d'Hallencourt. Présidente : Mireille Sarazin en 1984.

But : mettre tout en œuvre pour qu'Hallencourt devienne un centre d'attraction agréable et accueillant. Cette association très active à sa création organisait de belles activités dans le bourg : quinzaine commerciale, remises diverses. Tous les artisans et commerçants participaient. Elle a été dissolue le 29 juin 2004.

Sociétés de Secours Mutuels :

Le 31 août 1856, le conseil municipal se réunit à l'effet de donner son avis sur les statuts de la société de secours mutuels d'Hallencourt, dite œuvre de Saint Denis, proposés par M. le maire. Le conseil considérant l'utilité de ladite société fondée en faveur des ouvriers nécessiteux du pays approuve ces statuts.

Le 22 mars 1876, est fondée à Hallencourt une société de secours mutuels du bourg d'Hallencourt à l'initiative de la mairie. Elle est composée à l'origine de 176 membres honoraires et participants.

Elle a pour but de donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades, de leur payer une indemnité pendant le temps de leur maladie, de pourvoir à leurs funérailles, de constituer une caisse de pensions de retraite.

Membres du bureau de la société : président : Jules Deneux : vice-président : Lucas-Lecat ; secrétaire Raymond Barbette ; trésorier : Arthur Courtillier ; membres : Casimir Deneux, Alfred Cauchy, Louis Matiffas.

Les présidents successifs furent : Deneux Anschaire, nommé le 13 janvier 1895 ; Damerval Arthur, nommé le 13 janvier 1907 ; Edmond Cavillon, nommé le 4 février 1911 ; Lourdelle Arthur, président en 1937. En 1955, Gaston Deneux en est à la tête.

En 1957, la société mutuelle d'Hallencourt (n°80-47) comporte 40 membres honoraires et 80 membres participants.

En avril 1971, M. Gaston Deneux écrit au préfet : « je vous signale que la société mutualiste n°47 du bourg d'Hallencourt n'a plus aucune activité depuis 1966. Depuis cette date, elle n'encaisse plus aucune cotisation et ne verse plus aucune prestation »

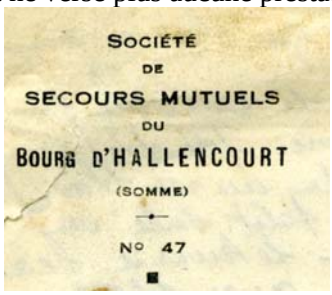

Mutuelle des Établissements Deneux :

Fondée en 1906, la mutuelle débute avec 425 membres participants et 49 membres honoraires. En 1913, elle compte 990 membres participants ou honoraires. Ayant globalement les mêmes buts que la société de secours mutuels, elle se recrute parmi le personnel de la société des Etablissements Deneux.

Président fondateur : Edmond Cavillon. Vice présidents : Largillier Max administrateur de la société Deneux Frères, Cayeux Camille directeur des tissages d'Hallencourt , Joly Alexandre directeur de l'usine d'Airaines.

Coopératives : Le Syndicat Ouvrier et la Solidarité Ouvrière :

D'après un article de presse de mars 1909.

La fondation de la première coopérative du bourg remonte à une dizaine d'années. Justement émus de la baisse continuelle des salaires et de la cherté des denrées alimentaires, une vingtaine d'ouvriers-tisserands, sur la proposition de M. Arthur Lucas, se groupèrent dans l'intention de se procurer du charbon directement, sans avoir recours au commerçant intermédiaire. Le germe d'une coopérative était semé. Il ne tarda pas à croître. Le mouvement coopératif prit dans la localité des proportions considérables.

Aujourd'hui Hallencourt compte deux coopératives : le Syndicat Ouvrier et la Solidarité Ouvrière qui groupent chacune environ 160 coopérateurs. Quelques renseignements tirés de l'organisation de la Solidarité Ouvrière, permettront d'apprécier les services rendus par ces deux associations à peu près identiques.

Pour faire partie de cette coopérative, il suffit de verser une cotisation minime de5 francs et un droit d'entrée de 1F. Moyennant ce versement, la société livre à ses membres : 1° la viande de porc à un prix inférieur de 10 centimes environ par livre à celui des charcutiers. 2° le charbon à un prix inférieur de 60 centimes environ par 100 kilos à celui des marchands de charbon. À part ce bénéfice immédiat, l'année 1908 donna un excédent de 800 francs à partager aux achats entre tous les sociétaires.

Animés d'un louable sentiment de fraternelle solidarité, les coopératives ont créé à l'aide d'un léger prélèvement sur les bénéfices et du produit des droits d'entrée, un fonds de réserve destiné à procurer aux malades pendant 80 jours, un secours proportionné à leur consommation habituelle. Ces réels avantages offerts par la société aux pauvres ménages d'ouvriers furent vite appréciés et depuis la création de la coopérative, le chiffre d'affaires ne cessa d'augmenter d'année en année. Il atteignit 20.000 francs en 1908.

C'est ainsi que la classe ouvrière de notre bourg, de sa propre initiative, a acquis une force économique sans cesse grandissante qui peut lui permettre d'envisager les mauvais jours avec moins de crainte. (Un coopérateur)

Société de chasse :

30 juillet 1920

Une trentaine de propriétaires et locataires de terres situées sur Hallencourt et M. Achille Castaigne, propriétaire cultivateur demeurant à Hallencourt prennent un arrêté où les premiers cèdent au second leur droit de chasse sur les terres qu'ils possèdent, valable 9 ans et consenti pour cent francs payés comptant et une fois pour toutes. Les bois et enclos ne font pas partie du terrain concédé.

1 août 1929 :

Le bail de 1920 est reconduit sous les mêmes conditions entre les mêmes personnes.

1938 :

Le président de la société de chasse est Louis Laballestrier.

Le 30 août, il envoie à M. le sous préfet d'Abbeville la déclaration en faveur de la société de chasse d'Hallencourt qui a son siège social à la mairie et qui a pour but de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. Le comité directeur est composé comme suit :

Laballestrier Louis, boucher, président. Canaple Maurice, négociant, vice-président. Deprez Alfred, secrétaire de mairie, secrétaire-trésorier. André Louis, facteur des postes, Vacavant Richard, cultivateur, Lefevre Armand, entrepreneur de maçonnerie.

Règlement : Les jours de chasse sont ainsi fixés : semaine de l'ouverture : les dimanche, lundi et jeudi ; les autres semaines : le dimanche et le jeudi : la chasse sera également autorisée les jours fériés. La chasse ne sera permise que dans toutes les terres dont le droit de chasse a été concédé à la société (sauf les pâtures). Droit de chasse : cotisation forfaitaire annuelle de 15F pour les chasseurs de la commune (50F pour les étrangers).

1947 :

Le 17 décembre, Blondin Alfred prête serment, comme garde particulier des propriétés de la société de chasse d'Hallencourt devant Albert Lefèvre, premier juge de paix suppléant au canton assisté de Maître Pierre Longue Épée, greffier.

Septembre 1949 :

Madame Marie Thérèse Lacaux, veuve Fougères, loue à M. Maurice Castaigne, président de la société de chasse d'Hallencourt le droit de chasse (3000F annuels) sur une pièce de terre sise au lieudit bois des Cholets et les Anois et sur un immeuble voisin dénommé les joncs marins d'une contenance d'un peu plus de 25 hectares. (somme encore payée en 1965).

1954 :

Le président de la société de chasse informe les chasseurs que par suite des ravages commis par la myxomatose ; la pénurie du gibier sur le territoire, il est défendu de tuer des lapins de garenne, la clôture de la chasse au lièvre aura lieu demain 7 novembre et celle au perdreau le 5 décembre. Aucune battue ne sera organisée cette année.

Le 17 décembre, Delétoille René prête serment, comme garde particulier des propriétés de la société de chasse d'Hallencourt devant Christian Guilluy, juge de paix du canton assisté de Maître Pierre Longue Épée, greffier

Situation en 1956 :

L'assurance des chasseurs devient obligatoire.

26 propriétaires et locataires de terres situées sur Hallencourt et M. Pierre Caumartin, directeur d'usine, président de la société de chasse d'Hallencourt prennent un arrêté où les premiers cèdent au second leur droit de chasse sur les terres qu'ils possèdent, valable 9 ans et consenti pour mille francs payés comptant et une fois pour toutes. Les prises ne sont pas limitées.

Le bureau en 1957 :

Président : Deneux Rémi. Vice-Président : Lefèvre Lucien. Membres du bureau : Caumartin Pierre, André Louis, Lefèvre Armand, Castaigne Maurice.

Pour 1957-1958, 65 cartes à 300F, 6 cartes à 3000 seront délivrées. Deux infractions à 3000F porteront les recettes à 43500F ; les dépenses s'élèveront à 17198F

Réglementation (signée par 20 chasseurs):

Article 1 : nul ne pourra chasser sur le territoire de la commune pendant toute la durée de la chasse avant huit heures du matin. Les jours de chasse sont ainsi fixés : dimanche et lundi la semaine de l'ouverture, le dimanche seulement les autres semaines, la chasse sera également autorisée les jours fériés.

Article 2 : Les chasseurs de la commune paieront une cotisation annuelle forfaitaire de 300F, ceux étrangers à la commune régleront 3000F. Toutefois 15 jours après l'ouverture, il pourra être délivré des cartes journalières au prix de 300F. Tout propriétaire ou locataire cédant à la société au moins dix hectares de terre aura droit à une carte permanente, non personnelle

Réunion du bureau du 18 août 1964 :

L'ouverture aura lieu les 6 et 7 septembre. La chasse sera ouverte les jours de la fête locale les 13 et 14 septembre, les autres jours autorisés sont les dimanches et jours fériés. La chasse est ouverte de 9h à 18h durant toute la campagne. Le jour de l'ouverture, il est autorisé de tuer 2 lièvres et 10 perdreaux, limités ensuite à 1 lièvre et 5 perdreaux. Dans les joncs marins, la chasse sera ouverte à partir du 1er novembre à 10 heures. Le chasseur ne sera accompagné que d'un porte carnier et un chien. La chasse en voiture pour faciliter l'approche du gibier est interdite. La carte pour un sociétaire s'élève à 15F et à 60F pour un étranger. À partir du 20 septembre une carte journalière peut être délivrée pour 10F.

Campagne 1966-67 (président Deneux Rémi) :

67 cartes à 20F, 6 cartes à 40F, 13 cartes cultivateurs à 20F et 1 carte journalière à 10F ont été délivrées, soit une recette de 1850F. Les dépenses se sont montées à 1605,40F, elles comprennent notamment l'indemnité du garde-chasse 120F.

Il semble que M. Rémi Deneux, électricien à Hallencourt, soit le seul a avoir présidé la société jusqu'à ce que l'actuel président, Jean-Louis Maillard, ne prenne le poste.

Les associations municipales :

Situation en 1998, données recueillies sur Internet

L'analyse des statuts et de la liste des dirigeants des deux associations appelle les observations suivantes. Si elles paraissent se compléter dans leur objet (le Comité des Fêtes ayant en charge "

l'organisation de la fête locale et des festivités de la commune " et l'Office Municipal d'Action Culturelle devant " contribuer au développement des activités culturelles dans la commune et ses environs pour l'organisation notamment d'une saison de spectacles "), les deux structures associatives ne forment qu'une seule et unique entité au niveau de leur administration.

Le Comité des Fêtes :

Créé le 28 juin 1973, le Comité des Fêtes est statutairement (art 5) administré par un conseil de 14 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.

L'Office Municipal d'Action Culturelle d'Hallencourt et environs :

Constitué le 3 avril 1991 et déclaré à la Sous-Préfecture d'Abbeville le 22 avril 1991, l'Office Municipal d'Action Culturelle d'Hallencourt et environs a une vocation d'animation au delà des limites de la commune. Composé de membres de droit (tous les membres du conseil municipal) et de membres actifs adhérents (ceux-ci étant en nombre inférieur par rapport aux représentants du conseil municipal), l'association a pour objet " de contribuer au développement des activités culturelles dans la commune et ses environs par l'organisation notamment d'une saison de spectacles ".

L'analyse des statuts de l'Office Municipal d'Action Culturelle ne laisse aucun doute sur son caractère d'association paramunicipale. Le maire est président de droit, les postes de 1er, 2è et 3è vice-président, 1er et 2è secrétaire, trésorier et trésorier adjoint sont détenus par des élus municipaux. Dix autres membres du conseil municipal siègent au conseil d'administration de l'association. Ainsi parmi les vingt membres du conseil d'administration ayant voix délibérative, pas moins de 18 d'entre eux sont issus de l'assemblée communale. Les huit autres membres non élus municipaux n'ont qu'un rôle consultatif auprès de l'instance délibérative.

L'Office Municipal d'Action Culturelle a été créé sous l'impulsion du service culturel du Conseil Général de la Somme avec lequel la commune a signé une convention de partenariat dans le cadre de la diffusion de spectacles, conférences ou expositions à travers l'ensemble du département.

HOCQUINCOURT :

Société de chasse d'Hocquincourt

La société de chasse d'Hocquincourt fut créée en 1935. Elle regroupait 9 chasseurs et le président en était M. Julien Bué. De 1935 à 1939, il y avait deux gardes-chasse : Théophane Millebled et Émile Blanger. La société fut mise en sommeil de 1939 à 1945. M. Bué devait alors démissionner et le village fut sans société de 1949 à 1951. Ce terroir libre attirait des chasseurs de partout, renommé qu'il était pour son site giboyeux. M. Yann de Beaufort devait réagir à cette situation et créer une société fictive en accord avec tous les propriétaires. Après la fusion de la commune avec Hallencourt en 1975 et suite au remembrement, à l'initiative de M. Roger Florus et de M. Yvon Porquet, il fut dressé un bail et les statuts furent déposés en sous-préfecture. M. Roger Florus a été au service de la société de 1951 à 2003. Successivement MM. Yann de Beaufort, Pierre de Beaufort et Roger Florus en assurèrent la présidence. Francis Bucheton a été garde de la société de 1976 à 2004.

Classée dans les activités Sports, la société a été dissoute le 11 octobre 2003 pour donner naissance à la société de chasse d'Hocquincourt, classée dorénavant dans les activités : animaux, défense de droits fondamentaux, activités civiques et sports. Elle a pour objet de grouper les propriétaires et habitants du village ainsi que les étrangers qui seraient admis en vue du développement du gibier : protection, repeuplement, élevage, destruction de nuisibles, répression du braconnage, exploitation rationnelle de la chasse sur les territoires où l'association possédera droit de chasse. Actuellement c'est M. William Hy qui préside la société forte d'une vingtaine de chasseurs. (Propos recueillis auprès de M. Florus)

Association des Anciens Élèves de l'École Primaire d'Hocquincourt

Déclarée le 28 juin 2001, son objet est : rassembler les anciens élèves de l'école primaire d'Hocquincourt et organiser des manifestations de convivialité au sein de la commune.

HUPPY :

Actuellement le village, de 720 habitants, ne compte pas moins de 17 associations. Certaines récentes, d'autres plus anciennes telle la chasse dont on parle déjà en 1918, les anciens combattants qui virent le jour en 1928. A ces associations régulièrement constituées, que nous passerons plus loin en revue, on peut ajouter des groupements de bénévoles oeuvrant pour animer la commune.

Nous avons à Huppy une ***chorale paroissiale*** qui anime les cérémonies religieuses et qui donne également des concerts qui mêlent chants religieux et chants profanes. Cette chorale regroupe des choristes des villages voisins.

Sans être une association on peut citer la ***bibliothèque*** tenue par M^{elle} Aurore Pierre Louis et le responsable Claude Piette. C'est également le dépôt de livres de la bibliothèque départementale, elle travaille en collaboration avec le regroupement pédagogique et son directeur Gérard Miichaud.

Autre structure, les musées : ***Huppy Autrefois*** dans le clocher dont Claude Piette est le responsable et le musée privé : ***Les Gens de la Terre***, tenu par M. et Mme Charles Plé.

La Confrérie de la Charité :

À Huppy, vers 1583, avant les épidémies de peste qui ravagèrent la Picardie en 1592-1633 et 1640, s'érigent en confrérie des groupes de bénévoles venant en aide aux pauvres, aux miséreux qui abondent dans nos campagnes. Reconnue en 1583, sous l'égide de l'église, elle sera dénommée : Confrérie de la Charité. Elle aura son 'siège social' dans le transept sud de l'église Saint Sulpice de Huppy et gérera les paroisses avoisinantes, y percevant des cotisations annuelles. S'étant mise sous le vocable de saint Sébastien, elle offre un vitrail à l'église, vitrail dont deux panneaux sont encore visibles dans le transept sud de l'église. C'est là que se tiennent les réunions et où est installé un grand coffre contenant les archives, disparu à ce jour, mais cité dans la Picardie Historique et Monumentale. Les confrères se chargent des deuils, de la mise en bière, des veillées des pestiférés.
Dans cette confrérie hiérarchisée, un poste bien précis était attribué à l'un des leurs : le cloqueteux ou ch'cloqteux décrit dans la Picardie Historique et Monumentale ainsi : « Habillé d'une tunique rouge à galons dorés, coiffé d'un bonnet pointu à pompon, il s'avance en cadence en agitant de chaque main une clochette en tête des cortèges funèbres de pestiférés afin d'écarter les gens sur son passage, la peste étant plus que tout redoutée et réputée contagieuse » Plus tard, quand la peste aura disparu, ce cloqueteur restera en place, mais il sera, peut-on dire, devenu le garde champêtre paroissial, en référence à son confrère (tambour) garde champêtre communal. Il précédera toujours les processions agitant toujours ses deux clochettes en cadence. Il sera chargé d'annoncer les évènements ou malheureux de la paroisse. À la tombée de la nuit, il précédera le petit cortège, prêtre, enfants de chœur, sacristain allant donner la communion aux malades à domicile. Le bedeau portant la lanterne avec la bougie allumée, la tradition voulant qu »au retour de cette 'mission', si la bougie de la lanterne était éteinte, cette communion aux malades était devenue l'extrême onction. Le dernier cloqueteux de Huppy fût Émile Poix, décédé à l'âge de 86 ans. Il avait comme surnom : ech'gnouf epi ch'gnaf, en référence à l'onomatopée du bruit de ses clochettes.

L'Espérance :

C'était le nom local de la société de balle au tamis. Le ballodrome ou place du jeu de tamis se situé sur le côté actuel de la mairie, face à l'ancienne école de garçons, aujourd'hui salle des fêtes. C'est aujourd'hui le début de la rue de l'église avant le virage. À l'époque c'était un endroit empierré avec de chaque côté des espaces en herbe où se tenaient les spectateurs peu soucieux de leur sécurité.

Si l'on en croit les anciens, il y a eu à Huppy de valeureuses équipes qui briguaient souvent les premiers prix dans les concours entre villages. Les pelouses, sur le côté, le long des maisons étaient noires de monde. Volets pleins fermés, fenêtres grillagées, toitures protégées par des panneaux amovibles pour éviter la casse : les balles de jeu de tamis étaient faites d'argile cuite !

COMMUNE de HUPPY

JEU DE BALLE AU TAMIS

Dimanche 9 Mai 1926

CONCOURS FÉDÉRAL de 2me CATÉGORIE

Organisé par la Société "L'ESPÉRANCE"

Sous les auspices de la Fédération Picarde et de la Municipalité

Avec le Concours de la FANFARE d'AIGNEVILLE

PROGRAMME

8 h. 30 (heure légale). — Réception sur la place de la Mairie du Comité de la Fédération Picarde et des Sociétés prenant part au Concours.

8 h. 45. — Tirage au sort.

9 heures. — Défilé obligatoire pour toutes les Sociétés, avec le gracieux concours de la Musique, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, du Conseil Municipal et les Membres du Comité pour le Ballodrome.

9 h. 30. — Commencement des Épreuves.

12 heures. — Arrêt des Épreuves. Déjeuner.

13 heures. — Reprise des Jeux.

15 heures. — Concert par la Musique au Ballodrome.

20 heures. — Distribution des Récompenses à la Mairie, Concert sur la place de l'Église.

A l'issue de la distribution des récompenses,

VIN D'HONNEUR à la Mairie

Offert à la partie gagnante, au Comité de la Fédération, ainsi qu'au Comité local et aux Commissaires des Jeux.

Attraction foraine, Manège de Chevaux de bois, Loterie, Tir, etc.

Le soir, BAL PUBLIC et GRATUIT

Le Président d'honneur, Louis MELLIER, Maire — Le Président, L. CANNET — Le Vice-Président, M. DUMONCHY

Le Secrétaire, A. THIBAULT — Le Trésorier, A. HANOCQ — Le Commissaire général, F. DUFOSSÉ

Abbeville, Imp. Lafosse

Les Anciens Combattants UNC 1914-1918

Au décès de notre dernier poilu de 14/18, M. Eugène Lajoix, à l'âge de 98 ans, le drapeau et le registre de la société UNC (Union Nationale des Combattants) de Huppy, en accord avec la famille, la municipalité, l'abbé Versmée, furent exposés dans une vitrine dans le transept sud de l'église. Ce registre qui date de la création de l'UNC en 1928 retrace les comptes-rendus des réunions de ces anciens de 14/18 jusqu'en 1977.

1918-1928 : dix ans ont été nécessaires avant que les anciens combattants ne se regroupent en association pour défendre leurs droits et entretenir le souvenir de cette tuerie à laquelle ils ont échappé contrairement à leurs camarades dont les noms figurent en lettres d'or sur le monument aux morts du village élevé en 1922. Il semble que ces mêmes combattants se réunissaient bien avant 1928, pour célébrer les anniversaires patriotiques, les fêtes du 11 novembre assister au deuil de l'un des leurs. A la fondation de l'UNC locale, 21 adhérents élisent Damase Daquet, comme président. En 1936, l'association compte 90 membres (60 adhérents et 30 honoraires)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Département de la Somme

SIGNALEMENT

PERMIS DE CHASSE

Prix du Permis de Chasse VINGT-HUIT FRANCS

Avec les ans, les rangs s'éclaircissent, l'association va s'éteindre, le registre n'est plus tenu, le décès d'Eugène Lajoix sonne le glas de l'association UNC. Elle est reprise un temps par les anciens de 1939-1945, combattants, prisonniers, mobilisés, veuves de guerre, dont il reste peu de traces. L'association patriotique de Huppy est maintenant aux mains des combattants d'Algérie Tunisie Maroc, mobilisés, veuves avec pour président Michel Beaurain. La section des ACPG- CATM compte 32 adhérents en 1994.

Les présidents de l'UNC ont été, à la création le 2 août 1928 : Damase Daquet qui le restera jusqu'en 1959 avant de devenir président d'honneur et de laisser la place à Eugène Lajoix. Ce dernier le restera jusqu'au 27 mars 1977, où il démissionnera pour raisons de santé et sera remplacé par Maurice Cuvellier.

La Société de Chasse :

Le 10 septembre 1929, les statuts de la société de chasse sont modifiés. Ses

présidents successifs ont été : Ledru Charles (1929) ; Duval Arsène (1931-1936) ; Bouly Georges (1952) ; Calippe Roland (1963-1966) ; Ternois Louis (1966-1980) et Pignel Michel depuis 1980.
Actuellement, la société de chasse comporte 32 adhérents payant une cotisation annuelle de 58€ et pouvant chasser sur 431 ha du territoire.
Déjà en 1819, des délibérations de conseil fixent la date d'ouverture de la chasse.
L'association actuelle se charge du repeuplement en gibier par des lâchers et l'égrainement pour la nourriture du gibier en particulier l'hiver.
Ci-contre un permis de chasse datant de 1898

L'Aspach

Autrement dit : l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Culturel de Huppy. D'après Claude Piette, président de l'Aspach.
Pour expliquer le pourquoi de la création de cette association, il nous faut revenir en arrière en mai 1940, pendant la bataille d'Abbeville. Au cours de cette bataille le général De Gaulle établit son PC au château de Huppy, le village est déserté de ses habitants, c'est l'exode. Le village est bombardé subissant de nombreuses destructions de maisons. Des obus tirés de l'autre côté de la Somme, derrière Abbeville, tombent sur l'église et la détruisent à 80%. (Le château, à proximité est peu touché). Les voûtes et les charpentes s'effondrent sur le riche mobilier, c'est un désastre. Les prisonniers enfermés dans ces ruines parachèvent l'œuvre destructrice en brûlant pour se chauffer tout ce qui est en bois : bancs, chaises, lambris, chaire, confessionnal et même les portes. sans compter le pillage, les vols.
La bataille terminée, on procède au déblaiement et l'on récupère le peu qu'il reste ; le tout cassé, Sali, profané. Ces précieuses reliques sont transportées au château de M. Jacques Buiret. Le tout est nettoyé, rafistolé pour être exposé dans une des tours du château qui deviendra pour un temps chapelle du souvenir. Une chapelle que M. Buiret n'hésite pas à faire visiter à qui le demande. Les jours, les mois, les années passent, la vie a repris au village et ces précieuses reliques, si elles ne sont pas oubliées, plus personne n'en parle. Elles sont là, bien là, et c'est tout. Nous voici maintenant en 1984, quarante quatre ans ont passé, M. Buiret a pris de l'âge, il est maintenant seul dans ce grand château. Le château est vendu à M. et Mme Denoolf, citoyens belges. M. Buiret, avec une naïveté étonnante veut rapatrier les reliques dans l'église. Un rapatriement qui s'avère irréalisable à plus d'un titre.
En effet, il y a parmi ces objets certaines pièces classées aux monuments historiques, telles les clochettes des trépassés, et le chef de la statue de Saint Sulpice de Jean Baptiste Poultier dont protégées, et que l'on ne peut pas laisser exposées dans l'église non sécurisée. D'autres objets parmi ces reliques, qui n'ont aucune valeur ni historique ni marchande ni artistique mais seulement sentimentales, ne peuvent pas non plus être entreposées dans l'église, qui, si elle se visite couramment, n'est pas un musée.
Il me vient alors l'idée d'entreposer toutes ces précieuses reliques, sans exception, dans la première salle du clocher après un très simple aménagement qui se résume surtout à un bon nettoyage, l'endroit étant devenu depuis longtemps le royaume des araignées, des corbeaux, des chouettes et des pigeons. une idée qui ne trotte pas longtemps dans la tête. En effet, entreposer ces objets dans le clocher c'est bien, mais s'ils sont restés 44 ans au château sans que personne ne s'en inquiète, qu'en sera-t-il dans le clocher sans véritable sécurité ?
Il faut donc créer un musée et le faire visiter. Premièrement, créer au sein du conseil municipal une commission du patrimoine pour prendre en compte ces reliques, au sujet desquelles sil n'y a jamais eu d'ailleurs d'inventaire de fait. Puis, pour ce qui est de l'exploitation de ce musée, il faut créer une association de bénévoles pour suppléer la municipalité. Ce sera chose faite le 10 mai 1984, avec l'officialisation de l'Aspach Huppy.
Outre le musée Huppy autrefois dans le clocher, l'Aspach ouvre l'église aux visiteurs tous les jours de 14h à 17h, depuis sa création. Cette année, en 2007, l'église n'est plus ouverte les samedis, dimanches et jours fériés que sur rendez-vous. Des expositions se tiennent toute l'année dans l'église. Un musée des pompiers est installé dans un bâtiment à pompes sur la place. Le bâtiment du corbillard au cimetière est ouvert du 20 octobre au 12 novembre avec une exposition traitant de l'art funéraire, monuments aux morts, etc… L'Aspach entretient avec l'aide des employés communaux les calvaires, puits, abris scolaires et tout autre mobilier urbain pour un meilleur cadre de vie. l'Aspach participe en outre à toutes manifestations communales ou associatives, au carnaval de la CCRH, au téléthon, aux

Jeux Intervillages. L'Aspach gère financièrement la bibliothèque municipale (environ 20000 volumes), recherche des documents pour les écoliers, collégiens ou lycéens du village. Elle étudie les archives en vu d'écrire un livre sur le village et participe aux travaux du CIS sur le patrimoine de la CCRH.

L'Amicale des Anciens, Anciennes Élèves de Huppy :

L'amicale des anciens élèves a été créée le 30 mai 1978. La 1ère assemblée générale a eu lieu le 7 octobre 1978, sous la présidence de M. Bernard Jean-Claude, alors enseignant à Huppy. Plusieurs activités, à caractère essentiellement sportif, étaient proposées (tennis de table, cyclotourisme), un projet de club théâtral était évoqué … et les saisons successives étaient ponctuées de rencontres amicales autour de grillades, concours de pétanque. François Seigneur, Serge Sellier se sont succédés à l présidence et le 29 juin 1990, la section théâtre faisait son apparition au sein des autres activités. Martine Blanchart a repris le flambeau de la présidence le 13 mars 1992 et assura, avec la participation active de Serge Sellier, le développement de l'activité théâtre qui comptait alors une dizaine de participants, dont Claude Piette, président de l'ASPACH, élément indispensable à la création des décors. Plusieurs pièces ont été présentées au public huppinois toujours nombreux et enchanté et qui pouvait se retrouver autour d'un repas organisé en chaque fin d'année.

Entre temps, un club des jeunes avait vu le jour, plusieurs sorties leur ont été proposées à l'époque, ils en étaient satisfaits mais ont préféré voler de leurs propres ailes très rapidement. L'activité théâtre, à partir de 1996, s'est mise en sommeil … et dort toujours ! Plusieurs acteurs ayant quitté la commune, travaillant ou ayant une vie de famille nouvelle et prenante.

Pour que l'association soit toujours active, il a alors été décidé, avec la collaboration de Claude Piette, de s'orienter vers les loisirs des enfants scolarisés dans le village en leur proposant des ateliers de décoration à l'occasion de Noël ou de Pâques, des après-midi déguisés pour Mardi-Gras. Cette activité a connu un franc succès pendant plusieurs années puis … un désintéressement des enfants qui, semble-t-il étaient attirés par d'autres loisirs. Peu importe, l'AAEH et l'ASPACH n'avaient pas dit leur dernier mot ! N'ayant pas oublié l'activité qui les avait réuni, à savoir le théâtre, ils firent venir à plusieurs reprises, une troupe abbevilloise : le Théâtre du Gourdin, qui a donné plusieurs représentations toujours couronnées de succès.

À ce jour, ces deux associations participent ensemble au téléthon, et proposent également des animations lors de l'arbre de Noël de l'école. Une nouvelle activité a été remise en place, il y a quelques mois : le club œnologie. Bacchus a montré le bout de son nez. Il intéresse plusieurs huppinois mais aussi quelques personnes extérieures au village.

L'Association Sportive de Huppy : l'ASH

Automne 1955 à Huppy, pas ou peu de distractions pour les jeunes gens du village. Les fêtes, 14 juillet, fêtes patronales et le rebond, fête des moissons avec la JAC, le théâtre avec l'abbé, le cinéma les vendredis chez Tutur au café de la Poste, cinéma aussi les dimanches après-midi chez Piston café à Saint Maxent ou au Rex et Chanteclair à Abbeville, tout cela à vélo bien sûr. Quand il fait beau, il y a la mer, à Ault, au Tréport, à Mers, ily a la chasse aussi. Il y a aussi le football dans les villages voisins : Martainneville, Moyenneville, Abbeville.

Automne 1955, les jours diminuent comme peau de chagrin, les distractions aussi. Que faire ? On va chez Tutur passer un moment, rencontrer les copains. Renée Dufossé, la patronne, nous y accueille. On y a tous une petite ardoise. Toujours là aussi : Man Louise, la maman d'Arthur, trottinant, en remontant inlassablement ses lunettes d'un savant mouvement de nez. Les copains sont là, comme presque tous les jours. Ce soir là, ils sont quatre comme les mousquetaires, j'avais repéré les vélos appuyés sur la façade, sous la barre de fer qui servait jadis à attacher les chevaux. Ils reviennent d'un village voisin où se jouait un match de foot. Ils commentent le match, ils le refont.

Dans la discussion, après avoir épuisé ou presque tous les adjectifs sur les joueurs et les arbitres, et éclusé quelques bières, une phrase est lancée, par qui ?, pourquoi ? je ne sais plus, mais elle résonne encore à mes oreilles : « Pourquoi pas nous ? » Pourquoi ne pas avoir, nous aussi notre équipe de football à Huppy. Une autre bière et l'idée germe, va éclore, on élabore. Les joueurs : à Huppy, il y a beaucoup de jeunes, on trouvera bien. Le président : il est tout trouvé, ce sera Tutur, un sportif. N'est-il pas ancien coureur cycliste ?, pas footeux, bien sûr, mais nous non plus nous n'avons jamais joué au

foot. Le secrétaire : au départ Mme Renée Dufossé s'en chargera (l'instituteur M. Dufour prendra la suit). Le terrain : on verra bien avec le conseil municipal, pour l'instant on s'entraînera dans une pâture, route nationale, du côté de la croix de Lorraine. Chouette, il y a un bac et de l'eau. Des buts : un charpentier se propose de les faire. Pour l'instant, on en fera avec de longues branches coupées dans la haie. Le ballon : il sera offert par le premier trésorier, un artisan maçon (en caoutchouc). Les chaussures : on prendra les nôtres et on verra plus tard. Des fonds : chacun apportera sa participation : 1 franc. J'oubliais les maillots : on ne sait comment on les achètera ? Qui les offrira ? Mais ils seront blancs, ornés d'un V rouge, cols et parements rouges avec une publicité de bière (celle que nous aimons tant) qui orne le dessus du petit comptoir de Tutur. Comme les maillots de Lille à l'époque si mes souvenirs sont exacts. Encore une bière et L'AS HUPPY EST NÉE. L'association sportive de Huppy est déclarée le 12 août 1956 au journal officiel. À la sous-préfecture d'Abbeville, les statuts sont déposés le30 juillet 1956 et l'AS Huppy existe à la ligue du Nord sous le numéro 16537.
L'AS Huppy a fêté son cinquantenaire en août 2006, par une grande exposition. Quelques 700 panneaux 21x42, 1800 licences, 2000 photos, des archives, des écrits, des articles de presse, une cinquantaine de belles coupes, des trophées, des maillots.
50 ans de souvenirs, des très bons, des bons, des moins bons, des tristes aussi hélas ! Les noms de plus de 700 acteurs, 50 ans et toujours là !.

L'équipe en 1956

Médaille d'or du district

Lors de sa visite au cinquantenaire, Lysian Mouquet, président de la Ligue de Picardie a inscrit sur le livre d'or ouvert à cette occasion :
« *Très sensible à votre aimable invitation j'ai pris grand plaisir à parcourir la série de souvenirs émaillant l'exposition consacrant les 50 années d'existence de l'AS Huppy.*
Les uns et les autres qui auront l'occasion de la visiter doivent prendre conscience qu'il s'agit là de quelque chose d'exceptionnel. Pour ce qui me concerne je n'ai jamais eu l'occasion de découvrir une exposition d'une telle richesse documentaire.

Tous mes encouragements iront à l'AS Huppy porte flambeau quasi idéal du football de masse et de la base ; genre de club, de passion et d'engagement municipal sans qui la survie du football national ne pourrait s'imaginer.
Bravo à vous tous, persévérez dans cette bonne voie du bénévolat et du dévouement désintéressé. »

La Musique :

Aujourd'hui, la musique à Huppy est représentée par notre honorable Clique, composée d'une bonne vingtaine d'exécutants, dirigée depuis plus de 40 ans par le chef Jacques Dufossé (50 ans de musique). Avant cette clique, il y a toujours eu à Huppy des clairons et tambours pour rehausser les fêtes patriotiques. Clairons et tambours provenaient souvent d'anciens troufions qui avaient servi dans la musique de leur régiment. Autre présence de la musique à Huppy : la société créée en 1907 par l'abbé Durot, curé à Huppy de 1907 à 1913 (photo ci-jointe)

Gymnastique – Détente et Loisirs

Le 2 novembre 1983, le club de gymnastique, nouvellement créé à Huppy formule une demande de subvention municipale. La présidente en est en 2007 Maryse Bazin.

Familles Rurales :

Le 7 décembre 1989, madame Françoise Moreau, de la Fédération Départementale des Associations familles rurales de la Somme expose un projet de ruche enfantine à Huppy. Il est alors question de créer une association dont le but serait la mise en place d'une ruche enfantine.
Madame Prestaux en est la présidente en 1992.
En 2007, la présidente de l'association est Véronique Bouly. Claude Noureux est responsable de la section Couture-Rencontre ; Sandrine Sellier responsable du centre aéré ; Eric Prost responsable de la brocante et Véronique Bouly responsable de la section judo en partenariat avec l'association de Chépy depuis 1996.

Je vis à Huppy :

L'association possède un site sur Internet à l'adresse www.huppy.net qui présente le village. Le président en est Jean-François Bazin.

Il existe encore à Huppy d'autres associations en 2007 :

Tennis de Table, président Hervé Bayard.

Syndicat Agricole, président Hubert Bouly.

Danse – La Kalipso, présidente Marie-Anne Mellier.

Sapeurs-pompiers, président Eddy Segard.
Amicale pompiers et anciens sapeurs-pompiers, président Philippe Dufossé.
Club des Aînés, président Charles Pruvost.
Comité des Fêtes présidé par le maire Jean-Marie Lepage.
Association foncière.

LIMEUX :

Comité des Loisirs :

Créé en 1972, au profit des œuvres sociales de la commune de Limeux, le Comité des Loisirs a tout d'abord organisé des fêtes qu'il serait difficile de réaliser de nos jours : kart-cross, spectacle de cascadeurs, courses à baudets, bals… Depuis le comité des loisirs gère la fête locale, les 13 et 14 juillet (retraite aux flambeaux, feu d'artifice, repas champêtre et jeux au stade, le voyage annuel, l'arbre de Noël, la particpation au carnaval de la communauté de communes de la région d'Hallencourt. Les brocantes, rallyes, concours de cartes ont été abandonnés en attendant le renfort de bénévoles…

Société de Chasse de Limeux :

Créée en 1963, la société de chasse communale est présidée depuis de nombreuses années par le maire non chasseur. En plan de chasse pour le lièvre et le gros gibier, la société se voit attribuer chevreuil et sanglier qui sont dégustés avec convivialité lors du repas annuel des chasseurs avec les propriétaires.

AS Limeux :

Le club de football de l'AS Limeux a été créé en 1982, sous l'impulsion de Gosset Gabriel qui tenait l'unique café du village, de Duboille Christian, instituteur et de quelques bénévoles.
D'abord implanté dans une pâture, mise à disposition par Arsène Léqubain, maire, il s'installe définitivement 2 ans après sur un terrain réservé pour les activités sportives lors du remembrement.
Pendant cette période de 1982 à 1993, l'équipe a évolué en championnat de 5ème puis de 4ème division de la Somme et a même été finaliste de la coupe du Vimeu.
De cette période, on retiendra l'épopée qui a consisté à charger, transporter et mettre sur cales un wagon pour en faire un vestiaire. De Sailly Flibeaucourt à Limeux, une bande de bénévoles, avec tracteur, remorque et crics de batteuse, a réussi à mener à bien l'opération sur la journée.. Après une trêve d'une dizaine d'années, le football renaît en 2002 à Limeux. Puis, en 2005, c'est la fusion avec le FC Huchenneville. Les deux équipes évoluent en 3ème et 5ème division sous la dénomination FCLH.

LONGPRÉ LES CORPS SAINTS :

« *Les associations sont essentielles à la respiration de notre village et toutes ces animations ne seraient pas possibles sans l'aide et la participation active des bénévoles.* » extrait du bulletin municipal 2007 de Longpré les Corps Saints. Introduction du maire M. Alain Drouvin.

Une commission des associations existe au sein de la municipalité de Longpré. Elle est composée de Drouvin A., Debray R., Thibaut P., Bourceronde F., Gambet E., Jacob G. et Cailleux R.

Retraités SNCF

En 2001, 60 adhérents.

Les Nénuphars

Association née en novembre 2003 qui s'est donnée pour but de : réaliser, initier, créer, sensibiliser au fleurissement de la commune.

En 2006, implantation dans la commune de tapis fleuris, regarnissage en vivaces, entretien des massifs, jardinières et vasques. L'association travaille en partenariat avec la municipalité et les scolaires pour la misse en place de projets et permettre aux enfants d'avoir les moyens avec les enseignants de mettre en œuvre des actions environnementales.

Société de Chasse en Plaine

Protection des lièvres par un plan de chasse.

Limiter les prélèvements de perdrix à cause des mauvaises conditions météorologiques du printemps et de l'été 2006.

Aménagement du territoire, régulation des prédateurs, agrainage.

Centre de Loisirs

En juillet 2006 le centre de loisirs a accueilli 140 jeunes de 4 à 14 ans.

16 animateurs ont été recrutés.

Des sorties pédagogiques sont au programme, avec des séjours camping à thèmes, des activités sportives et manuelles.

Le centre de loisirs fonctionne de début juillet au 15 août de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi.

L'accueil des enfants se fait de 8 h à 9 h.

Cyber L-C-S

Association née en 2003.

Son objectif est de rendre accessible à la population l'outil informatique et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

A.S.E.L (Handball)

En 2006, 59 adhérents pour le Handball, jeunes gens et jeunes filles.

Association des Parents d'Élèves du Collège

Elle a pour but d'aider financièrement et moralement l'équipe éducative.

Pétanque Club de Longpre

En 1996 : 47 licenciés.
En 1997 : 41 adhérents.
En 2006 : 30 adhérents au club.

A.C.L (Football)

En 1985 cette association accède à la 4e division du championnat de France.

A.C.P.G – C.A.T.M

Seconde association d'anciens combattants de 39/45, d'Indochine, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Les Cheveux Blancs

Le foyer est ouvert tous les jeudis de 14 h à 18 h de septembre à mai.

Activités proposées : la belote, la manille, le scrabble, triamino, domino, dames. L'animation mémoire : chacun, dans une ambiance de convivialité, muscle sa mémoire par un effort d'observation, de déduction et de réflexion.

Les adhérents doivent atteindre la soixantaine mais dans un couple si l'un des deux n'a pas 60 ans, il peut nous rejoindre.

Une bibliothèque variée est à la disposition de tous.

Au Fil de Soie

Exposition de peinture sur soie du 12 mai au 10 juin 2006.
En 2003 : 15 adhérents.

Activité le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour faire de la peinture sur soie, il n'est pas nécessaire de savoir dessiner car on travail sur des patrons.

A ch'meulin

Association créée pour mettre en valeur les éléments de l'ébénisterie installée dans le moulin rue au sac.

Syndicat d'Initiative

Janvier 2006 : lâcher de 397 ballons
Juin 2006 : 15e exposition de peintres régionaux.
Juillet 2006 : 21e réderie.

Septembre 2006 : procession de la Vierge, porte ouverte des monuments historiques.

Décembre 2006 : participation au Téléthon.

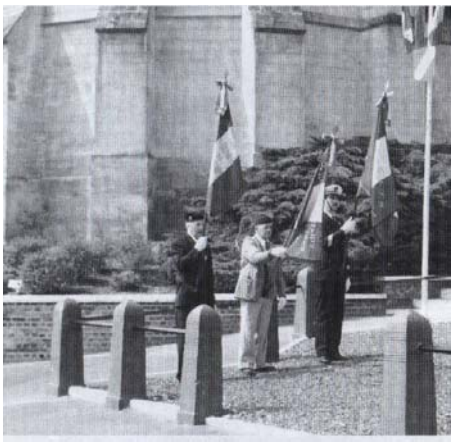

Anciens Combattants

Fédération Nationales des Combattants Républicains

Créée en 1922

L'amicale participe aux cérémonies patriotiques et accompagne à leur dernière demeure ceux qui disparaissent.

Regroupe les anciens combattants de 39/45, d'Indochine, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Donneurs de Sang Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles.

But : mission essentielle, la défense et la promotion du bénévolat et du non profit sur tout produit, tissu ou organe issu du corps humain.

En 2003 : don du sang 44 donneurs.

Le don du sang qui a eu lieu en septembre 2006 a vu la présence de 24 donneurs.

C.S.A

Club sportif d'adultes

Créé en février 1976

En 2006 : 70 adhérents.

Les activités sont les suivantes : step, gym d'entretien adulte, yoga, danses symboliques du monde, footing, vélo.

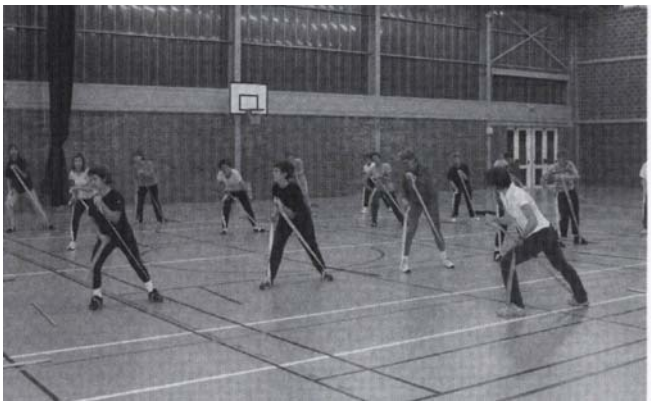

Amicale des Pêcheurs

En 1996, renouvellement du bail de location des étangs communaux pour une durée de 18 ans.

En 2001, truite de 7 livres.

En 2003, un sandre de 7 livres pour une taille de 80 cm.

Décembre 2006 prise d'un brochet d'1mètre 20 et de 24 livres dans l'étang du grand marais.

Vaillants Touristes Toniques

Créé le 31 janvier 1996

Club de VTT pour découvrir des itinéraires inattendus de la région de Longpré.

Ouvert à partir de 10 ans.

L'Amicale Franco-Anglaise

Comité de jumelage Eastry - Longpré les Corps Saints. Serment de jumelage le 25 mai 1980.

En 1997, l'amicale Franco-Anglaise a relayé le Comité de Jumelage.

En mai 2007, l'association reçoit les habitants d'Eastry pour la 14^{e} fois.

Les échanges dans le cadre du jumelage Longpré – Eastry, repose sur la réciprocité de l'accueil. Une fois nous allons chez eux et sommes logés chez l'habitant. L'année suivante nous les recevons et acceptons de les héberger.

Club de Tennis

En 1997 : 80 licenciés.

F.C.P.E parents d'élèves Fédération des conseils de parents d'élèves.

En 2002 : 18 membres.
En 2003 : 16 membres.
En 2006 l'association compte 6 membres.
Participe au conseil d'école qui se réunit 3 fois durant l'année, pour voter le règlement intérieur et intervenir sur divers sujets (aménagement scolaire, sécurité, fête de fin d'année).
En février un loto a réuni environ 300 personnes.

APELCS parents d'élèves

L'association comporte 15 membres en 2006.

Les Grands Migrateurs

En 2006 35 adhérents.
Le but est de réunir tous les chasseurs, sauvaginiers, bottiers et huttiers pour défendre les intérêts des chasseurs mais aussi améliorer les ressources du territoire.

Association Sportive du Collège de Longpre

Propose le mercredi des activités multiples aux élèves de l'établissement : acrosport, handball, tennis de table, athlétisme.

Coopérative Scolaire du Collège

Vient en aide aux clubs qui fonctionnent le midi ou après la classe : théâtre, mosaïque, calligraphie.

Ont disparu :

Les Colverts Chasse au Gibier d'Eau

2001
En juin lâcher de canards bagués.

La Sauvagine Chasse au Gibier d'Eau

Mise en place des paniers de ponte.
Introduction de faisans reproducteurs.

L'Harmonie Municipale

2000

Atelier d'Arts Plastiques

Création artistique, peinture, décoration, modelage.

Amicale des Boulistes Longiprates

Association née le 12 juillet 1999 : 26 adhérents

Longpré Roller Club

Créé en août 1997.

Accessible au plus de 10 ans pour le street, street-hockey, dépend de la fédération française de Roller-Skating.

Les associations de Longpré les Corps Saints sont prioritaires pour la location de la salle des fêtes, mais elles doivent donner leur date de réservation pour le 1er janvier de chaque année. La location de la salle est gratuite une fois par an pour une journée, mais l'électricité, le chauffage et les nettoyages sont à payer.

À noter : le 7 février 1939 a lieu l'assemblée générale de la sous section de Longpré Hallencourt des ***Anciens de la Rhénanie***, dans une des salles du café Français. Composition du comité : président, Gaston Lourdel ; vice-président Leroy de Mérélessart ; secrétaire Prévost ; secrétaire adjoint Galhaut à Hallencourt ; membres Caumont et Coffin.

SOREL EN VIMEU

L'association des Sapeurs-Pompiers était la plus ancienne du village puisqu'elle existait déjà au XIXème siècle. En dehors des manœuvres mensuelles, les participations aux manifestions officielles et locales sont l'occasion de réunir pompiers volontaires, élus et population. Douze à quinze hommes commandés par un lieutenant, formaient le corps communal de sapeurs-pompiers. En 1970, le préfet dissout le corps car il est impossible de trouver un responsable des pompiers et des sapeurs.

La société de chasse regroupe les chasseurs du village et les adhérents extérieurs. Elle organisait avec l'association des Anciens combattants un ball-trap annuel permettant de recueillir des fonds pour les deux associations. Depuis 1988, cette manifestation n'existe plus (problèmes de sécurité, d'assurance et de responsabilités). Actuellement, la société présidée par M. Maréchal René compte une trentaine de membres et gère les 307 hectares du territoire communal (comptage du gibier, quotas de prélèvement annuels, engrainage hivernal, destruction de nuisibles etc.)

Le comité d'animation de Sorel en Vimeu crée en 1985 a remplacé le Comité des fêtes. C'est une association 1901, formé de jeunes et d'élus, ayant pour but d'organiser des manifestations dans le village. Les premières années, un rallye pédestre et cycliste réunissait plus de cent participants ; des repas, une épreuve de cross en voitures, des jeux intervillages drainaient un nombreux public. Depuis trois ans, le comité limite son activité à une réderie. Les autorisations de plus en plus difficiles à obtenir, les règlements stricts et les assurances nécessaires et la multiplication des animations dans le même secteur découragent les organisateurs. Le président actuel du comité est M. Debray J.P, par ailleurs deuxième adjoint au maire.

L'Association des Anciens combattants, Prisonniers de guerre, C.A.T.M. et sympathisants a été créée officiellement le 02 novembre 2001. Auparavant une association non officielle participait aux manifestations et organisait avec l'association de Chasse un ball-trap pour recueillir des fonds servant à l'achat de gerbes pour les commémorations et de plaques lors de décès d'anciens combattants. Les statuts précisent que l'association a pour but de regrouper les anciens combattants, les anciens prisonniers de guerre et les C.A.T.M. afin de perpétuer le souvenir des victimes de guerre, de montrer leur solidarité lors des diverses manifestations patriotiques et de s'associer au deuil des familles des membres actifs en déposant soit une plaque gravée, soit une gerbe sur leur tombe. Le président actuel de l'association est Monsieur Millevoye Bernard. Chaque année, le 11 novembre, un repas amical réunit les membres.

L'association U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) organisait l'éducation sportive à l'école et les rencontres entre les écoles du secteur pendant et en dehors du temps scolaire. De nombreux matchs de football, de handball, des rencontres d'athlétisme étaient programmées et encadrées bénévolement par les enseignants le mercredi. Les déplacements et les assurances étaient pris en charge par l'association grâce aux cotisations de tous les participants (élèves et adultes encadrant) et aux subventions versées par le Conseil Général.

La Coopérative Scolaire, association affiliée à l'O.C.C.E. (Office Central de Coopération à l'Ecole), était gérée par les élèves sous la responsabilité d'un adulte mandataire (le plus souvent le directeur de l'école). Les ressources provenaient des cotisations annuelles, d'une subvention municipale, et des bénéfices engrangés lors des manifestations organisées par la Coopérative (kermesse de l'école, fête de Noël, tombola, vente d'objets fabriqués par les enfants, pourcentage sur la vente de photos scolaires etc.) La coopérative finançait en grande partie les sorties et séjours pédagogiques des élèves (classe de mer, visites de châteaux, de musées : musée de Picardie à Amiens, musée de la mer à Boulogne (Nausicaa)). Chaque année, un voyage gratuit pour les enfants (prise en charge par la Coopérative) réunissait parents et enfants pour un dimanche de détente dans un parc d'attraction (parc Astérix, Bellewaerde, la Mer de Sable,….).
Ces deux associations ont cessé d'exister à la fermeture de l'école en 2001.

WANEL :

Association Familiale Rurale de Wanel et ses Environs

Création suite à la déclaration en date du 23 mai 1975.
Siège social : mairie de Wanel.
Objet : création d'un centre de loisirs ruche familiale et centre éducatif de vacances répondant à un besoin local pour l'épanouissement des enfants en période non scolarisée.
Président : Louis Pommart.

Société de Chasse de Wanel

La société de chasse de Wanel est très ancienne. Avec l'aide de ses deux derniers présidents, nous avons pu remonter la liste des présidents, à savoir :

1961-1971 : André Carpentier	1971- 1973 : Roland Dumeige
1973-1999 : Pierre Damonneville	depuis 1999 : Alain Damonneville

et également la succession des gardes de la société : MM. Adonis Dupré, Alfred Lemaire et Léon Ferry.
À ce jour le président Alain Damonneville assure également la surveillance du territoire, la régulation des prédateurs et l'agrainage du gibier. Le territoire s'étale sur environ 300 hectares et il est borné par les terroirs de Hallencourt, Sorel, Fontaine, Longpré, Airaines et Dreuil Hamel. La société est forte de 21 chasseurs.